

Bleun

BRUG



NOVEMBRE-DÉCEMBRE
DU - KERZU - 1970
Numéro 184



Renseignements

Prix du numéro	1,50 Fr.
Prix de l'abonnement ordinaire	10,00 Fr.
Pour l'étranger	15,00 Fr.
et d'honneur	15,00 Fr.

DIRECTION, RÉDACTION, ADMINISTRATION

Chanoine MÉVELLEC, Chapelain de la Salette. 29 N - Morlaix
Téléphone (98) 88-08-57 Morlaix - C. C. P. Nantes 329.30

Messe bretonne à la radio, le jour de Noël

Cette messe est ordinairement réservée au pays vannetais qui dispose d'un répertoire de cantiques de Noël bien accordés à la sensibilité bretonne et au caractère même de la fête.

Elle sera donnée cette année à partir de l'église de Caudan, près de Lorient-Lanester. C'est le chanoine Collet, ancien curé de Plouay, qui célébrera l'office et fera l'homélie en breton. Le chant de la foule sera soutenu par la chorale paroissiale.

De 10 h. à 11 h. sur Rennes-Chouire et France II, 242 m.

Dernière heure :

Assemblée générale du Bleun Brug, le 6 décembre à Quimper

Elle s'est tenue au Likès, de 10 h. à 17 h, alors que le texte de la revue était déjà parti à Rennes pour la composition, nous ne lui consacrerons que quelques lignes.

Le matin, devant 35 «cadres», l'amiral Douguet, président-général, rappela en substance que l'œuvre a toujours eu souci du maintien des valeurs permanentes qui constituent l'héritage du passé. Celles-ci ont cependant besoin d'être renouvelées dans le présent et il faut penser à en créer d'autres pour l'avenir. C'est sur ce dernier point qu'insista le vice-président G. Pijon, d'une génération sensiblement plus jeune.

L'après-midi fut consacré à une revue générale des activités diverses du Bleun Brug durant l'exercice écoulé. Le sujet n'a pas été épuisé, faute de temps. Place devait être faite aux projets d'avenir, congrès, université d'été, concours scolaires, participation plus grande des jeunes à la vie de l'œuvre, etc...

A plus tard, plus ample information.

SOMMAIRE

Le coup de fouet	p. 1	Eun heol nevez o sevel	p. 19
Notre société bretonne est bilingue	p. 3	Nedeleg Yannig ar Hormandon	p. 21
Pour la protection de l'environnement	p. 6	Chapel Koadry Skaer	p. 23
Un Saint Louis breton	p. 7	E Kraouig Bethlehem	p. 25
Livres sur la Bretagne et les Bretons	p. 9	Arhant a vo evid an armou	p. 26
Culture et développement	p. 12	Ar skol dre lizer	p. 29
Université bretonne Bleun-Brug	p. 16	Mouez	p. 32
		Evid c'hoarzin - Luskellerez	p. 33
		Bro Gwened	p. 34

En couverture : La célèbre crèche de Coadry, cette belle chapelle de Scaër dont il est question plus loin, page 23. La photo est de la maison "Photo-Ciné" Ollivier-Burel - 29 S - Scaër - Tél. 94.42.32

133953



Bloavez mad digand Doue
Da lennerien ar Bleun Brug
Ha d'an oll vrettoned dre ar bed



LE COUP DE FOUET

Sans entrer dans le détail des dispositions déjà connues du dernier décret ou arrêté sur la place du breton au baccalauréat, comme de la circulaire du recteur d'académie de Rennes sur la place des éléments de culture régionale dans l'enseignement, nous pouvons dire qu'elles ont été comme un coup de fouet sur un cheval généreux, mais lassé d'une longue course de vingt ans pour atteindre un but qui s'éloignait toujours.

Enfin l'on a senti quelque chose venir. Tout de suite, les résultats ont été là. Les professeurs de breton ont repris courage. Les élèves, à tous les degrés, ont vu leur nombre grossir. On cite des chiffres impressionnants. Certains parlent de 10 000. C'est un peu beaucoup ; mais le chiffre de 4 000 élèves ne serait pas exagéré pour la Bretagne ; il faudrait ajouter ceux qui suivent des cours privés hors de l'école, à Paris et banlieue ou autres villes de France. Il ne faut pas minimiser l'importance de ceux-ci, pratiqués faute de mieux aussi en Bretagne, dans les maisons de jeunes, là où les établissements publics ou libres n'ont pas encore leurs professeurs prêts, si tant est qu'il s'en trouve.

Le problème de la formation des maîtres s'est brusquement posé. Tous les centres ne peuvent pas se féliciter comme celui de Lesneven d'en posséder en nombre suffisant pour faire face à la demande des quelque 400 élèves fréquentant l'une ou l'autre des écoles de la petite ville. Nous connaissons des professeurs qui, avec l'aide d'adjoints bénévoles et non encore au point, doivent assurer des cours à 100 ou 140 petits Bretons. Encore n'ont-ils à leur disposition que les moyens du bord.

Ici se présente la question des manuels pour maîtres autant que pour élèves. Là où Pierre Honoré vient de la résoudre au point de vue de l'histoire de la Bretagne, l'équipe du Bleun-Brug responsable des concours culturels scolaires est en train de combler la lacune en ce qui regarde la grammaire, la littérature et les connaissances générales bretonnes. Un livret de 58 pages est sous presse, qui apportera l'instrument pédagogique nécessaire, mais suffisant pour le fonctionnement normal des cours. Il est d'une grande valeur pédagogique et il peut, pour commencer, servir aux élèves comme aux maîtres.

Mais tout le monde ne peut pas aller à l'école. Les cours par correspondance gardent tout leur intérêt. Eux aussi ont reçu le coup de fouet et s'en trouvent stimulés. En tout état de cause leur exemple, leur méthode surtout continuent plus que jamais à être profitables pour les leçons que leurs anciens élèves donnent par-ci, par-là en dehors de Bretagne. Citons les deux principales méthodes auxquelles on se réfère :

1° M. Visant Seité, Ty-Carre, 29 S - Châteaulin.

2° Mlle Gourlaouen, 30, rue Victor-Hugo, 29 S - Douarnenez.

1) Ce chiffre serait à porter à 800 d'après un professeur de breton de Lesneven même.

Nous retrouvons d'ailleurs leurs noms dans la liste que vient de nous communiquer Michel Madec, de l'Ecole normale supérieure.

La voici :

COURS DE BRETON PARIS ET BANLIEUE Année scolaire 1970-1971

I. — EN BANLIEUE

95 - EAUBONNE (Seité), 39, rue d'Enghien.

— Jeudi à 21 h : débutants.

— Mardi à 21 h : avancés.

93 - LES LILAS, 12, rue du 14-Juillet.

— Mercredi à 19 h 15 : deux degrés.

92 - SCEAUX (Gourlaouen), 21, rue des Ecoles.

— Samedi à 16 h 30 : enfants et débutants.

— Mercredi à 18 h 30 : avancés.

78 - VERSAILLES (Seité), salle de réunions de l'impasse Wapler.

— Mercredi à 20 h 30 : débutants.

— à 21 h : avancés.

95 - FRANCONVILLE (Seité), cours débutants :

écrire à M. Pierre-Yves Granellon, 129, rue du Général-Leclerc.

II. — A PARIS MÊME

— A KER VREIZ (Gourlaouen), tous niveaux.

Renseignements sur place, au 43, rue Saint-Placide, le samedi de 16 à 18 h.

— Au 19, rue du Départ (Seité).

Les mardis de classe à 19 h 30 : débutants.

à 20 h 30 : avancés.

Ces derniers cours seront donnés par Michel Madec, élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, délégué régional d'Emgleo Breiz.

Les inscriptions à ces cours seront prises au siège de l'Union des sociétés bretonnes, 19, rue du Départ, Paris-XIV^e.

Cette liste est probablement incomplète et nous nous excusons des oublis involontaires. Toute personne qui connaîtrait l'existence d'autres cours réguliers à Paris et en banlieue est invitée à écrire à Ao. Mikael Madec, Ecole normale supérieure, 2, avenue Pozzo-di-Borgo, 92 - Saint-Cloud.

De même, quiconque aimerait créer un cours, mais hésiterait sur la façon de le faire, peut écrire (timbre pour réponse) à la même adresse.

PROGRÈS PARTOUT...

L'enseignement du breton prend donc un nouveau départ. Son introduction à l'école est en bonne voie. Et sa réintroduction à l'église ?

Celle-là aussi est en progrès. Les messes bretonnes sont en augmentation. Il y en a maintenant tous les dimanches à la chapelle de l'institution Saint-Martin, à Rennes, et deux fois par mois à la chapelle des Sœurs de la Croix du Pilier-Rouge, à Brest. La revue a parlé déjà des treize messes bretonnes de la saison d'été entre Lorient, Vannes et Pontivy. La Cornouaille en a connu aussi à Nizon, Plouyé, Huelgoat, Tréguennec, Coadry (Scaër). Quant au Léon, elles sont de plus en plus fréquentes entre Lesneven, Brest et Plouguerneau.

Ce qui les a le plus favorisées, c'est enfin la mise en ligne des instruments liturgiques. Les traductions de textes bibliques et des prières, les « Urz nevez an overenn » ont été très poussés ces derniers temps dans les trois diocèses bretonnants. Nous le voyons à travers *Barr-Heol* et *Kaierou Kristen*. Les deux dernières livraisons de ceux-ci montrent que nous serons bientôt un peu en avance sur le cycle liturgique des fêtes et qu'il sera ainsi possible de préparer à temps nos offices bretons grâce au travail acharné du chanoine Nédélec, aumônier à Keranna, 29 S - Quimper-Penhars.

Notre Société Bretonne est Bilingue

Le breton n'est plus, hélas ! la langue maternelle de cette masse de petits Bretons nés après la guerre, puisque, même en Basse-Bretagne, le breton n'a plus été employé pour eux en famille, comme à partir de 1947 il n'a plus été la langue du catéchisme.

Pourra-t-on remonter ce courant avec les quelques facilités actuellement accordées à l'enseignement du breton à l'école ?

Il ne faut pas se leurrer. Le français est entré dans les mœurs et notre société bretonne devient, si elle ne l'est déjà, de plus en plus bilingue.

Mais il ne faut pas perdre courage non plus. Le breton est encore utilisé concurremment avec le français. Pour maintenir cet état de choses, nous aurons à mener, je veux bien le croire, un rude combat. Cependant, ce combat, d'autres pays l'ont mené avant nous, et l'ont gagné.

Ici nous aurions profit à lire la thèse de doctorat de l'abbé Le Calvez : Un cas de bilinguisme, le Pays de Galles... C'est un exemple pour la Bretagne.

Dans notre premier compte rendu de cet ouvrage (n° 182 de la Revue), nous n'avons donné qu'un aperçu historique de la question galloise. Pour ne pas être trop long, nous avons remis à plus tard l'étude des différentes phases du combat pour l'enseignement de la langue, où est le grand intérêt du livre. Nous sommes heureux de pouvoir y revenir ici. Elle est d'actualité plus que jamais.

Nous rappelons tout de suite que *Un cas de bilinguisme, le Pays de Galles...* est en vente au prix de 19 francs chez l'auteur, l'abbé Le Calvez, Crec'h-Avel, Lannion, C.C.P. 1911-06 Rennes.

L'ENSEIGNEMENT DU GALLOIS

Comment les Gallois ont-ils pu ainsi résister à l'assimilation culturelle face à leurs vainqueurs ?

C'est la matière des deux dernières parties de la thèse, qui sont d'importance, sinon de longueur égale. L'une traite, en quatre chapitres, de l'enseignement du gallois, et l'autre, en deux chapitres, de sa place dans la vie de la communauté.

Passons-les en revue aussi rapidement que possible. En ce qui concerne l'enseignement, les études et recherches de l'abbé Le Calvez se cristallisent autour de quelques dates, et surtout de quelques rapports officiels s'échelonnant sur plus d'un siècle.

C'est d'abord le rapport des *Blue Books*, en 1847. Il est établi par des commissaires enquêtant au nom du pouvoir central de Londres. La conclusion est péremptoire : « Le gallois est un obstacle au pays de Galles pour son progrès moral et sa prospérité commerciale. » Et ainsi s'inaugure la période sombre pour les petits galloisants, la période du "symbole", préfigure ou imitation de la "vache" pour les petits bretonnants. Mais cela ne durera guère et, en 1947, un siècle après, un ministre de l'Education nationale, M. Butler, flétrira cette coutume barbare à la Chambre des Communes. La roue avait fait un tour complet.

C'est qu'assez vite il se trouva des hommes, au pays de Galles, à réagir par la parole, par la plume et par des actes. En 1884 fut lancée une nouvelle enquête ; en 1885 fut fondée la première société pour l'utilisation du gallois ;

en 1888 fut obtenue l'autorisation des livres bilingues, d'un enseignement rétribué de l'anglais par le gallois et de l'enseignement de l'histoire et de la géographie du pays de Galles. De 1881 à 1893 ces réformes furent introduites progressivement dans le code de l'Enseignement. Elles furent suivies d'autres : en 1896, fondation du Comité central de la langue galloise et, en 1902, d'une autorité locale pour le gallois, dans chaque comté ; en 1907, création d'un code scolaire gallois pour les écoles primaires et d'un autre pour les écoles secondaires.

Cette même année 1907, projet de loi pour la création d'un Conseil national gallois de l'Education nationale qui n'aboutit, en fait, qu'à une section galloise au sein du ministère britannique. Qu'importe ? Chaque conquête obtenue de haute lutte poussait à la roue sur le chemin de l'indépendance culturelle et les résultats partiels s'affirmaient les uns les autres sur le plan des comtés à tous les degrés de l'enseignement.

L'ensemble devait, un jour ou l'autre, déboucher sur un bilinguisme scolaire adapté.

**

Celui-ci est la matière du deuxième rapport : *le Gallois dans l'enseignement et la vie*, qui inaugure la période qui court de 1927 à 1953.

Naturellement, il restait encore beaucoup à faire. Mais les Gallois, encouragés par les premiers succès, ne pouvaient que durcir leurs efforts. Ce rapport, qui prônait et justifiait le bilinguisme au point de vue psychologique, représentait pour eux un solide point d'appui.

Ils surent s'en servir dans tous les domaines et à tous les échelons de l'enseignement, mais on ne comprendrait pas le sens et la portée exacte de la lutte, si l'on n'avait pas de notions précises sur l'organisation de l'enseignement en général en Grande-Bretagne et de sa situation particulière dans la principauté de Galles. Ceci fait la matière de tout un chapitre où est passé en revue l'enseignement du gallois dans les écoles primaires, secondaires et normales, dans les collèges universitaires et les institutions post ou para-universitaires. On voit à travers cet enseignement s'exercer une grande poussée en faveur du gallois, ce qui va déclencher une nouvelle politique linguistique, concrétisée par deux nouveaux rapports, le rapport dit *la Langue galloise aujourd'hui*, de 1963, d'une importance capitale, et les deux textes composant le statut légal de la langue galloise, l'un de 1965, dit rapport Hughes Parry, et l'autre de 1967, qui est le projet de loi Gittins, professeur au collège universitaire de Swansea (Galles du sud), voté aux Communes le 17 juillet 1967... Au bout de cette politique, le gallois avait vraiment conquis, à l'école, la parité avec l'anglais.

**

Quand on compare les résultats de cette lutte de cent vingt ans en faveur du gallois à l'école avec celle, tout aussi longue et tout aussi ardue, des Bretons pour le même objectif, l'on ne peut que s'émerveiller, mais les conditions de la lutte n'étaient pas les mêmes dans les deux pays. La Constitution du Royaume-Uni de Grande-Bretagne porte une marque fédérative sans que cela soit écrit ailleurs que dans les faits. Elle permet assez facilement le pluralisme même et surtout dans l'Education nationale. Elle donne sa place, sa juste place en ce domaine aux autorités locales, à la politique locale et à l'opinion locale, faite principalement par la presse et la radio. L'Université est autonome et le gouvernement se contente de contrôler, de subventionner, d'encourager les écoles, quelles que soient leurs origines et leurs tendances

confessionnelles ou idéologiques. A ce tarif la principauté de Galles pouvait quelque chose contre Londres, ou plutôt avec Londres, dans un particularisme et une indépendance raisonnables, loyalement conquis, sinon octroyés. En Bretagne, au contraire, durant le même laps de temps, la province restait braquée dans l'impuissance contre le pouvoir unitaire et centralisateur de Paris. Face au système napoléonien du monopole de l'Université étatique, les élites bretonnes ne pouvaient que se buter, n'ayant pour elles ni des autorités locales valables, ni le consentement populaire que, seule, une presse organisée aurait pu lui obtenir en créant une opinion favorable.

**

La troisième et dernière partie de la thèse en question, qui traite du gallois dans la vie de la communauté, comme de l'action culturelle et politique en faveur du gallois, nous montre combien la principauté avait d'atouts en mains et comment elle sut les faire valoir. Et pourtant tout n'est pas sauvé au pays de Galles. La conclusion du livre est là, qui dit, par la bouche même du professeur Gittins, l'auteur du rapport de 1965 et de la loi de 1967 : *C'est notre génération qui décidera de la renaissance de la langue (galloise) ou de son déclin et de sa mort*. Ces paroles sont du 15 mars 1968. Renvoyées jusqu'à nous, Bretons, elles font frémir. La lutte de la Bretagne contre Paris pour le salut de sa langue et de sa culture n'est pas près de son terme. Par compa- raison, elle ne fait que commencer.

A PROPOS DES NOMS DE LIEUX CELTIQUES DU CHANOINE FALC'HUN, PROFESSEUR DE CELTIQUE A LA FACULTÉ DE BREST

L'auteur a reçu un volumineux courrier d'appréciations élogieuses. La plupart émanent des milieux universitaires français et germanistes. Dans leur nombre, surtout des linguistes, des historiens, des toponymistes et des géographes. Il y en a trop pour qu'on puisse les citer, si tant est que les professeurs en question aimeraient voir leurs noms publiés. Retenons seulement que le succès de la deuxième série des noms de lieux celtiques est encore plus affirmé que pour la première. Nous nous en réjouissons.





La vieille maison de Brandégué, en Locmaria-Plouzané, où Monsieur l'Abbé PERROT fondateur du Bleun-Brug passa son enfance.

C'est une demeure de style qui mériterait d'être réparée et conservée comme tant d'autres en Bretagne.

P
O
U
R
L
A

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous sommes menacés de tout bord. On parle et on écrit beaucoup contre la pollution de l'air et de l'eau, contre les méfaits du bruit et le massacre des paysages et des sites, l'état d'abandon de nos monuments d'art religieux, églises et chapelles, comme de nos châteaux et manoirs ou simples demeures de style. On a raison, car cela n'est que trop vrai : si l'on ne protège l'environnement des hommes, leur cadre de vie sera bientôt empoisonné ou chaque jour enlaidi. Mais n'y a-t-il pas encore autre chose à faire ? Si : agir, et agir efficacement. Pour cela, il faut unir les efforts en groupe et former une association.

C'est ce qui vient d'être décidé à Morlaix, fin novembre, à l'échelle de l'arrondissement, avec des bases dans chaque canton. Il y avait déjà dans le pays des actions isolées, autour de Plouigneau, pour la remise en état des chapelles, et une société pour la restauration de l'abbaye du Relecq. On a voulu donner plus de force à ces activités et les étendre à d'autres domaines et à d'autres secteurs.

Le Bleun-Brug qui, dans son stage d'été à Vannes, a évoqué ces problèmes à travers la conférence du R. P. Cosmao, ne pouvait rester en dehors de cette œuvre de salut. Place lui a été faite d'ailleurs dans le conseil d'administration de la nouvelle société et un de ses membres, Fernand Mudès, de Morlaix, a accepté le travail du secrétariat à côté du président, M^e Le Brun, qui dirige déjà le groupe des « Amis de l'abbaye cistercienne du Relecq ».

Voilà une initiative que pourraient imiter les autres arrondissements du Finistère. Ainsi notre patrimoine artistique ne s'en irait pas aussi vite en morceaux.

Un Saint Louis Breton

La France s'honore d'avoir un roi sur les autels : saint Louis IX, mort en 1270 et fêté le 25 août.

La Bretagne a aussi le sien : saint Judicaël, mort vers 650 et fêté le 16 décembre.

A six siècles de distance, et toutes proportions gardées, ces deux princes accusèrent beaucoup de ressemblances. Nous pourrions, entre Bretons, le rappeler ici, puisque aussi bien, pour le septième centenaire de la mort du premier, personne n'y aura certainement pensé en France.

Nous ne ferions là que suivre l'exemple d'un archevêque de Rennes, le cardinal Charost, qui, le 27 septembre 1925, inaugurant une statue de saint Judicaël dans la forêt de Brocéliande, à Paimpont, où il avait un château près du bourg et de l'étang, eut un petit mot à l'adresse de saint Louis.

Voici quelques extraits de son discours qui débute par des remerciements au recteur et au maire :

... pour avoir relié la chaîne des souvenirs et des cœurs à 1300 ans de distance et pour avoir, en faisant élever une statue à saint Judicaël, lié le peuple breton au fondement même de sa nationalité.

Voyez-vous, un peuple, pas plus qu'un homme, ne doit se dire de père inconnu. Un peuple, en ses conditions, est aussi malheureux qu'un homme qui a cette misère. Si une ombre plane sur ses origines, il demeure éternellement misérable.

L'origine de cette civilisation qu'on veut nous imposer est tout entière dans la flaque de sang révolutionnaire, mais, Bretons, notre aurore n'a pas surgi de cette boue sanglante. Nous sommes un peuple baptisé par l'eau du baptême d'abord, mais aussi par la sainteté de nos pères.

Ici, une comparaison entre Bretons et Gaulois :

Nous avons su, les Celtes, garder une supériorité sur la race gauloise. Elle avait perdu sa langue qui est le miroir d'un peuple ; elle avait perdu sa CONSCIENCE DE NATION. Elle avait accepté les honneurs des mains des empereurs romains, or jamais les Celtes ne se plièrent à cette servitude. Il fallut un étranger, Clovis, pour faire de la Gaule la France, et vous, Bretons, vous n'avez dû cela qu'à vos propres princes.

Ils étaient les meilleurs de votre race.

Ils firent, tel Judicaël, son indépendance, mais ils lui furent encore plus utiles par leurs vertus qui lui apportèrent cette force morale qui la conserve, ce dédain magnifique des joies de la chair et des honneurs, de tout ce qui énerve un peuple.

On a dit de Judicaël qu'il fut un saint Louis breton, invincible à la guerre, invincible dans la lutte contre ses passions.

Qu'est-ce que notre civilisation barbare a donc à envier à celle de ce temps ? La justice et la paix y étaient plus loyales, plus modérées et plus désintéressées. Dieu a voulu qu'en Bretagne les grandes leçons de saint Judicaël demeurent.

Ce sont là de belles affirmations qu'on voudrait voir justifiées en 1970 comme en 1925.

Mais, en fait, quel fut le témoignage des deux saints en question ?

L'un et l'autre se comportèrent en vrais rois pour la paix comme pour la guerre. Ici saint Louis, après avoir combattu et battu les Anglais, ne leur rendit-il pas, par un beau souci de justice, leurs légitimes possessions en France, tout en exigeant d'eux pour lui-même le respect de ses propres droits ? Et Judicaël, après en avoir décousu victorieusement avec les Francs, n'accepta-t-il pas en députation saint Eloi, le ministre de Dagobert, pour aller après à la cour du roi à Paris négocier un traité de paix honorable en 636 ?

Tous deux aussi aimaient rendre la justice à leurs sujets par eux-mêmes ou leurs mandataires. N'est-ce point saint Louis qui organisa le premier une section judiciaire à la cour royale, laquelle devint le Parlement de Paris ? Il faisait par ailleurs contrôler les sénéchaux, baillis et prévôts. Soucieux de la paix partout, il interdit les guerres privées sur ses domaines, autant que le duel judiciaire, et imposa la trêve dite "la Quarantaine du roi" à tous ses vassaux.

Judicaël n'en avait point tant fait dans son royaume de la Domnonée, c'est-à-dire cette partie de la Bretagne armoricaine tournée vers l'Angleterre et la future Amérique. Il n'était pas en situation et il n'y avait pas lieu. Cependant, son historien Ingomar le dit exact justicier, incorruptible, soucieux d'assurer la sécurité publique. La seule crainte de son nom arrêtait les brigands.

Il était en outre d'une grande hospitalité pour tous, avec une bonté particulière pour les pauvres, les petits, les déshérités. En cela il ressemble encore à saint Louis. Celui-ci alla tout de même plus loin dans la bienfaisance organisée par la fondation de grands et nombreux hôpitaux dans sa ville de Paris.

Au point de vue social, nous avons dit dans le dernier numéro du *Bleun-Brug* que Louis IX avait trois siècles de retard sur le duc de Bretagne Alain Barbe Torte pour l'émancipation des serfs. A vrai dire, même sous Judicaël, au VII^e siècle, la servitude était peu connue en Domnonée où les Bretons jouissaient de bien des libertés de par les institutions celtiques importées de Grande-Bretagne. Nous pensons ici au domaine congéable déjà fort répandu à l'intérieur des terres.

Mais il y a un trait de caractère qui apparente extraordinairement l'un à l'autre nos deux rois. C'étaient de grands religieux. Même sous la couronne, le Franc aspira toujours à la vie des moines dont il avait l'esprit. Il ne put jamais cependant la partager. Plus heureux, le Breton, évincé du trône par une jeune frère ambitieux et réfugié au monastère de Saint-Jean de Gaël, put être vraiment moine jusqu'à la mort de ce frère. En fait, il le demeura toute sa vie. Roi par contrainte, il n'eut de cesse que lorsque, après avoir pacifié ses Etats et consolidé le pouvoir, il put à nouveau se retirer dans la solitude de Gaël pour reprendre l'existence de ses anciens compagnons, les moines.

Tout ceci, nous le croyons, méritait d'être relaté à l'occasion du septième centenaire d'un roi franc qui est l'honneur de son pays et dont la Bretagne des ducs n'eut guère à se plaindre durant tout son règne, alors que son grand-père, Philippe-Auguste, leur avait créé tant de difficultés, tout comme aux pays de langue d'oc au temps des Albigeois.

F. M.

Livres sur la Bretagne et les Bretons

Tout d'abord une mention rapide pour deux ouvrages :

— La réédition aux Presses bretonnes de Saint-Brieuc du beau livre de 550 pages de Pierre Barbier sur *le Trégor historique et monumental*. Il est abondamment pourvu de cartes et d'illustrations. Le prix est en conséquence : 64 F.

— La biographie de *Mai la Bretonne* (Marie Le Manac'h) de Belle-Isle-en-Terre, fille de meuniers devenue l'épouse d'un lord anglais, sous le nom de lady Mond, dont la vie se déroule comme un roman ou plutôt un conte de fées... Son ascension nous fait penser, dans un autre genre, à celle de Louise de Kerouall, du pays du Léon, qui connut une si grande fortune auprès du roi d'Angleterre, Charles II. Ceux qui ont connu la Bonne Dame de Belle-Isle-en-Terre auront plaisir à retrouver sa carrière vraiment fabuleuse dans le livre de Pierre Delestre, aux éditions Palatine, 8, rue Garancière, Paris.

Nous retiendrons ensuite, pour le compte rendu :

1° *L'ichtyonomie bretonne*, d'Alain Le Berre.

2° *Au village des condamnés à mort*, de Ronan Caerléon.

L'ICHTYONOMIE BRETONNE

L'auteur, qui signe Lan Gwenog Berr, est un professeur de sciences océaniques à la faculté de Brest. Il avait déjà fait en cette ville, au stage d'été de culture bretonne du Bleun-Brug, une conférence extraordinaire, en 1966, sur les noms marins, *Anviou-mor* (les noms de mer), où il avait fait preuve d'un grand savoir dans la toponymie marine, qui semble être sa spécialité. Voici que, poussant plus loin ses études sur les choses de la mer, il nous présente tout récemment un livre sur les noms de poissons en breton. Ce n'est là que le premier d'une série qui aura quatre livraisons, mais il a déjà recueilli quelque 500 mots. Il est vrai que ceux-ci peuvent désigner d'autres êtres vivant dans la mer que les poissons. C'est tout de même une belle moisson.

Comment a-t-il procédé ? A la manière de Jules Gros, au petit port de Locquemeau et ailleurs, en consultant les marins sur toutes les côtes de Bretagne. Il a cité plus de 350 d'entre eux dans son livre. Naturellement, les termes retenus appartiennent aux différents dialectes. C'est du breton populaire.

Sans doute faudra-t-il en recréer plusieurs pour les faire passer dans la langue scientifique unifiée. Ce devrait pouvoir être réalisé. La promotion du breton au rang de langue de grande culture est à ce prix.

AU VILLAGE DES CONDAMNÉS A MORT

Le dernier livre de Morvan Lebesque, deux ouvrages d'Alain Le Boterf et deux autres de Ronan Caerléon nous avaient déjà beaucoup appris sur l'attitude, pendant la guerre de 1939, des nationalistes bretons. Leur conception du patriotisme ne concordait pas avec celle du reste de la France et certains, après avoir été lâchés par Vichy et les Allemands, dont l'appui était illusoire, ont couru le risque de s'exposer à la vindicte des résistants braqués contre toute forme de collaboration, l'eussent-ils quelquefois pratiquée eux-mêmes de quelque manière au temps du traité germano-soviétique.

Le livre tout récent de Caerléon, *Au village des condamnés à mort*, nous donne encore quelques lumières sur le sujet dans une dizaine de ses chapitres où nous retrouvons sa manière de journaliste procédant plutôt par « flashes » que par exposés continus.

Cependant, ce que traite surtout notre auteur, c'est un cas, le cas tragique d'André Geoffroy, de Lannion, un genre de nationaliste intégral du type « sinn feiner » irlandais, fidèle jusqu'au bout à son idéal, qui, fort de son bon droit et de sa conscience, ne recherche à la Libération aucun recours dans la fuite et l'exil volontaire, mais accepte procès et prison. Cela lui vaut d'être condamné aux travaux forcés à perpétuité le 15 février 1945, par la cour de justice de Quimper, condamné à mort le 14 novembre 1951 par le tribunal militaire de Rueil. Il attendra des mois et des mois l'exécution de cette dernière sentence qui ne viendra jamais, puisqu'il sera libéré le 15 avril 1954 par le président Coty, sans que le procès, d'ailleurs, ait encore été révisé.

Pourquoi la peine de mort pour Geoffroy ? En plus de ses idées séparatistes et de son comportement général de militant engagé dans une politique de guerre, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne favorisait aucunement les forces françaises, il avait contre lui l'affaire de Rhun-Gwen en Locquirec, où il aurait dénoncé aux occupants deux agents anglais, débarqués sur la plage une nuit de février 1942. Ici il n'y eut que des présomptions. Les témoins à décharge n'avaient pas été entendus. Que penser d'un verdict rendu dans de pareilles conditions ? Que penser, surtout, de l'inhumaine cruauté d'une attente... mortelle qui va de novembre 1951 à la mi-avril 1954 ?

Les états d'âme du condamné dans ce long face à face avec la mort, les fers aux pieds, nous pouvons les connaître par le journal de Geoffroy lui-même. Il les y a décrits fidèlement en des notes d'une étonnante simplicité que Ronan Caerléon a su mettre à profit pour le chapitre d'ouverture de son récit et les douze pages qui le terminent. Impossible ici d'en restituer l'accent, mais vous tiendrez à les lire dans le texte même de ce journal commencé au sinistre bagne de Fontevault à partir d'octobre 1946 et poursuivi à la non moins sinistre prison de Fresnes à partir de novembre 1951. Rien de plus poignant !

Triste affaire donc que l'affaire Geoffroy !

Mais son cas particulier ne pose-t-il pas un problème d'ordre général ?

Comment juger équitablement les détenus politiques, qui le sont en vertu d'une opposition de principe et de fait à des régimes dont ils ne peuvent en conscience admettre la manière de gouverner contraire aux droits les plus essentiels des minorités ethniques ? Juger des criminels de guerre dont les méfaits atroces éclatent cependant au grand jour n'est déjà pas chose facile, nous l'avons vu pour le procès de Nuremberg, dont tombe cette année le si lugubre vingt-cinquième anniversaire. Comment vont être jugés, à Burgos, les seize nationalistes basques dont le procès s'ouvre aujourd'hui ? (1) Comment la sentence sera-t-elle reçue par l'opinion ?

Le verdict de 1951 pour André Geoffroy ne semble pas avoir fait grand bruit en Bretagne même. Il faut connaître l'état d'esprit qui y régnait encore six ans après la Libération et ses excès. C'est de l'extérieur, des pays celtiques comme l'Ecosse, l'Irlande et surtout le Pays de Galles, que vinrent les protestations, les démarches et les témoignages de sympathie qui, en réconfortant

(1) Nous écrivons ceci le 4 décembre.

le prisonnier, honorèrent l'humanité autant que les peuples celtes. Ici, en Espagne, c'est tout un pays qui est secoué, non pas à la seule périphérie, dans les provinces basques et la Catalogne, mais encore à Madrid, au centre et dans les grandes villes. A Paris également on manifeste comme à Bayonne. Il y a des choses qu'on ne supporte plus désormais sur n'importe quel continent, encore moins en Europe d'où est partie la liberté : les atteintes aux droits de l'homme.

Cependant, la France, la Grèce et l'Espagne continuent dans cette Europe à tenir la lanterne rouge du train menant à la liberté culturelle. C'est leur régime centralisateur qui, au fond, secrète le malaise dont souffrent ces pays en acculant les plus généreux et les plus éclairés de leurs « sujets minoritaires » à la rébellion et à la violence.

Tant qu'ils resteront sourds aux justes appels de leurs petites ethnies, ils formeront des nationalistes et des patriotes « contre eux », qui en viendront vite de la révolte larvée à la révolution ouverte. Et cela n'arrangera rien ni personne.

C'est la grande et décevante leçon de l'affaire Geoffroy et autres affaires semblables sous tous les cieux.

Le livre de Ronan Caerléon, *Au village des condamnés à mort*, 350 pages grand format, édité à la Table Ronde, Paris. Prix : 30 francs.

TRADITION N'EST PAS FIXISME

A Manille, aux Philippines, le Pape écoute attentivement et avec un intérêt visible M. Bustria, 21 ans, président de l'Organisation des étudiants, qui prononce une brève allocution de bienvenue :

« Pour nous étudiants, dit-il, qui cherchons de toutes nos forces à discerner un sens à l'histoire de ce pays, votre visite sera un jalon essentiel dans l'histoire de ce pays — jalon qui nous renvoie logiquement à l'arrivée des premiers missionnaires espagnols venus jusqu'à nos rivages en compagnie de Magellan, il y a plus de quatre siècles. »

Par là est reconnu l'apport du passé. Mais tout de suite Arturo Bustria ajoute que c'est par son sens aigu de l'évolution des choses que le pape Paul VI s'est fait aimer des étudiants :

« Nous en sommes nous-mêmes particulièrement conscients, poursuit le jeune orateur et nous demandons à nos aînés pourquoi les valeurs traditionnelles doivent subsister si elles perpétuent la faim, la pauvreté, l'injustice, le matérialisme et la guerre ? »

(La Croix, 28/11/1970.)

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

C'est le thème du stage de Vannes. Ce stage a marqué et nous avons dit dans notre dernier numéro qu'il mériterait un grand article documentaire sur le Bleun-Brug que nous aurions plaisir à publier, s'il s'en présentait à temps.

Ce documentaire nous est parvenu de double source : sous la forme d'une revue générale des conférences et sous la forme d'une synthèse avec conclusions. Nous commencerons par donner la revue générale des conférences. Cela nous permettra de mieux comprendre et de mieux juger la synthèse puisque aussi bien celle-ci est extraite des conférences elles-mêmes.

Les deux travaux d'ailleurs s'éclairent l'un l'autre en comblant leurs lacunes respectives. Le tout fera long. Aussi y aura-t-il un « à suivre ». Qu'on nous excuse de ménager certains lecteurs moins intéressés que d'autres par les problèmes du stage.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU BLEUN-BRUG

Le Bleun-Brug avait inscrit cette année, à son stage d'université d'été qui a eu lieu au grand séminaire de Vannes, du 17 au 22 août, le sujet suivant : « CULTURE ET DÉVELOPPEMENT ou PEUT-ON ÊTRE BRETON EN 1970 ? ».

Le chrétien en face du problème

C'est l'abbé DOUARIN, professeur au grand séminaire de Vannes qui, en manière d'introduction à l'ensemble du stage, engagea une réflexion chrétienne sur le thème choisi à partir de documents tels que *Gaudium et Spes* et l'encyclique de Jean XXIII, *Pacem in terris*.

« L'homme n'accède vraiment et pleinement à l'humanité que par la culture, c'est-à-dire en cultivant les biens et les valeurs de la nature. » En acceptant de devenir l'artisan et le promoteur de la culture, l'homme accède à un HUMANISME DE RESPONSABILITÉ. Il assume la responsabilité de sa propre histoire ainsi que celle de ses frères.

Dans ce contexte, quel peut être l'avenir des cultures minoritaires ? Dans *Pacem in terris*, Jean XXIII s'était déjà chargé d'y répondre en déclarant que les minorités ethniques avaient droit au développement culturel et économique et à l'expression politique. C'est dire combien toute son action devra tendre à un développement intégral de l'homme. « Il s'agit de promouvoir tout homme et tout l'homme », selon la forte expression employée par Paul VI dans son encyclique *Populorum progressio*.

Culture et croissance économique

L'exemple du Sénégal

Pour mieux faire comprendre les problèmes posés par les mutations actuelles, le Père COSMAO, de l'Institut de recherche et de formation en vue du développement, prend l'exemple du Sénégal, pays qu'il connaît bien et qui est passé d'une économie de SUBSISTANCE à une économie de TRAITE, d'un certain type d'espace économique à un autre type. Cette destruction économique a été accompagnée d'une destruction sociale et culturelle, d'une DÉCULTURATION progressive de toute une société. Une telle société ne trouve plus en elle-même

la ressource, le dynamisme, la vitalité nécessaire pour inventer des réponses nouvelles aux problèmes nouveaux auxquels elle est confrontée : c'est une société mouvante, malade, en voie de décomposition, UNE SOCIÉTÉ EN VOIE DE SOUS-DÉVELOPPEMENT.

Une telle société est atteinte dans sa dimension de communication et de connexion de ses membres, dans sa faculté de donner une signification à la vie.

Au fond, le problème de tous les pays en voie de développement est un gigantesque problème d'ACULTURATION et, dans le cas du Sénégal, le processus d'aculturation a été provoqué par une invasion massive dans sa culture d'éléments culturels appartenant à la culture d'une société en expansion.

Un tel pays, pour survivre, doit RÉINTERPRÉTER les éléments culturels qui lui arrivent de l'extérieur et les organiser dans un ensemble vivant.

Les pays dits développés

Le Père COSMAO aborde ensuite la situation des pays dits développés où le problème de la croissance économique est indissociable des problèmes, de tous les problèmes posés par le DÉVELOPPEMENT et qui touchent à l'organisation de notre vie matérielle, sociale, morale, qu'il s'agisse des problèmes posés par l'ENVIRONNEMENT (pollution de l'air, de l'eau, bruit, massacre des paysages) ou des problèmes posés par notre ORGANISATION SOCIALE (mai 1968 a été, à ce titre, le révélateur d'un malaise, malaise lié aux problèmes de l'inadaptation de certaines structures).

La maîtrise de notre devenir économique

En réalité, le problème de notre organisation sociale dépend de notre MAÎTRISE des problèmes d'organisation et de gestion. Comme individus et comme groupes, nous serons engagés dans des systèmes de plus en plus complexes d'organisation socio-économiques que nous ne savons pas encore complètement maîtriser. Le Père COSMAO cite comme exemple les difficultés qu'éprouvent les Six à régler les problèmes du Marché commun agricole.

Mais qui maîtrisera une telle organisation ? Quelques technocrates qui réduiront le reste de la société en esclavage ? Ou arrivera-t-on à mettre au point des formules de vie en société qui permettront à l'ensemble des hommes de prendre part à la maîtrise de cette organisation ?

La participation

Le Père Cosmao cite ici un mot déjà galvaudé, mais qu'il faut bien utiliser : la PARTICIPATION.

Une telle participation suppose un SURSAUT DE VITALITÉ, de ressource qui permette à un groupe donné de prendre en main sa vie collective.

Un dynamisme créateur

La croissance économique entraîne un surcroît de responsabilité de l'homme dans l'organisation de cette croissance. Cette organisation doit être le fruit d'un projet global, vécu par une société dont les membres sont comme portés par un DYNAMISME CRÉATEUR collectif où l'homme SE FAIT EN SE FAISANT.

Un retour aux sources maternelles

Ce dynamisme créateur, pour exister, doit être fécondé par la CULTURE, c'est-à-dire un RETOUR AUX SOURCES MATERNELLES, car la culture qui est la nature de l'homme est essentiellement MÉMOIRE et TRADITION. Elle est ce qui nous constitue hommes, ce que nous avons reçu en entrant en humanité. Elle est CRÉATION, ACTUALISATION, RÉINTERPRÉTATION de ce que nous avons reçu et par là, elle est SOURCE de tout DÉVELOPPEMENT.

MM. LE GALLO et LE PROHON

Mais l'homme ne peut construire l'avenir qu'à travers une conscience lucide des événements passés et présents. M. Le Gallo et M. Le Prohon, professeurs à la faculté des lettres de Brest, s'employèrent, chacun dans son registre, à analyser les aspects psychologiques et historiques du déclin de la Bretagne.

MM. LAURENT et ERGAN

M. Laurent, de l'Institut national de la statistique et des études économiques, se chargea de définir le mode de vie et surtout le cadre dans lequel les Bretons seront appelés demain à vivre. Mais qui en décidera ? demande ensuite avec raison M. Ergon, attaché de recherches au C.E.L.I.B. Oui, qui décidera, et qui décidera de quoi en Bretagne ? Quelle part les Bretons auront-ils à l'élaboration de leur destin tant qu'ils n'auront pas la possibilité de décider et de peser sur la décision ?

Place et avenir des cultures minoritaires dans le monde moderne

Il revenait à M. Robert Lafont, professeur à l'université de Montpellier, de mettre un point final à ce stage en parlant de la « place et de l'avenir des cultures minoritaires dans le monde moderne ». Il le fit avec la compétence que des livres comme *la Révolution régionaliste* et *Sur la France* lui confèrent, mais aussi avec l'humour et la sensibilité du poète et romancier occitan qui connaît lui aussi l'humiliation d'une culture méprisée.

Définition du mot « culture »

L'usage du mot culture est à ce point pourri d'équivoques, estime R. Lafont, qu'il est nécessaire d'examiner attentivement ce terme. C'est ainsi que le mot CULTURE dans le sens anthropologique moderne du terme ne désigne pas la culture élaborée et livresque des monde européen et occidental, mais l'ensemble des comportements de l'homme social tel qu'il apparaît par exemple à travers la révolution culturelle chinoise.

Il y a deux cultures

La culture en France, comme dans tout l'Occident, est basée sur l'opposition de DEUX CATÉGORIES d'usagers de la culture que le latin médiéval illustre déjà en distinguant les *litterati*, c'est-à-dire ceux qui possédaient l'écriture, et les *illitterati*, ceux qui ne la possédaient pas.

On ose dire ainsi que les gens qui ne savent pas lire, ni écrire sont incultes. Or, si l'on prend le mot culture dans son sens anthropologique moderne, il n'y a pas de société sans culture. Au XVIII^e siècle, le berger breton et le pâtre des Causses qui ne savent ni lire, ni écrire, possèdent une culture au même titre que Diderot ; ce n'est pas la même tout simplement. Alors nous vivons dans ce scandale permanent qu'une certaine FORMALISATION culturelle se fait passer pour la culture et ce qui n'est pas formalisé dans ce monde culturel est l'INCULTURE.

Cette opposition n'est que l'écho dans le formalisme culturel des rapports de classes sociales encore aggravés par la dualité linguistique : le LATIN, la langue de la formalisation culturelle et les LANGUES VIVANTES, langues de l'inculture.

Les langues vivantes ont ensuite triomphé du latin, mais sont devenues à leur tour langues de formalisation culturelle, si bien que le progrès social a

consisté à faire passer le peuple de l'inculture de sa culture vécue à la culture formalisée.

Le rôle de l'école

L'école a été, au XIX^e siècle, l'instrument de l'ACULTURATION en Europe. L'école primaire en France a favorisé cette aculturation par une formalisation double : un enseignement de classe et l'exaltation du nationalisme français. On n'enseigne pas l'histoire, on enseigne l'histoire de France, on n'enseigne pas la géographie, on enseigne la France et ses colonies, même lorsqu'elle les a perdues et cela s'appelle alors la « francophonie » !

Toute culture formalisée est une inculture

Il n'existe comme culture que la culture formalisée et les langues régionales sont combattues, non en tant que telles, mais parce qu'elles n'existent pas. Or, toute culture formalisée est une INCULTURE et les utilisateurs de cette culture sont des INCULTES !

Cette situation est à l'origine du MALAISE profond et définitif que nous constatons au moment où TOUT CRAQUE.

Cependant, il ne s'agit pas de substituer à cette culture formalisée une autre culture formalisée : la formalisation capitaliste américaine où nous plonge le cinéma, la radio, la télévision, mais de revenir aux sources, à l'enfance, à la CULTURE VÉCUE.

Un phénomène mondial : la révolution ethnique

Un phénomène mondial rend ce retour à la culture possible, c'est la RÉVOLUTION ETHNIQUE. Partout dans le monde, les peuples si petits soient-ils, prennent actuellement parti pour leur CULTURE, c'est-à-dire pour leur VIE. Nous sommes les représentants en France d'un mouvement mondial qui s'est étendu à l'Afrique, à l'Asie, à l'Europe. Nous vivons le grand drame de la DÉCOLONISATION, s'écrit alors R. Lafont. Comme l'a dit un poète basque, nous touchons le fond, et c'est parce que nous touchons le fond que l'espoir naît.

La culture bretonne, comme la culture occitane, conclut l'orateur, reste comme toute culture vivante à FAIRE ACTUELLEMENT pour exprimer un PEUPLE EN LUTTE POUR SON EXISTENCE.



Université d'été du Bleun-Brug

SESSION 1970 - VANNES

SYNTHESE ET CONCLUSIONS

Le moment est venu, au terme de la session 1970 de notre université d'été, de tenter l'essai de synthèse qu'annonçait le programme. Tentative d'essai ! Le pléonasmе exprime l'humilité des dirigeants d'un Bleun-Brug en recherche devant une tâche qui nécessitera de longs mois de travail de groupe pour mériter vraiment le nom de synthèse.

Cette session est l'aboutissement d'un cheminement de plusieurs années qu'il ne paraît pas inutile de retracer. Par la diversité de ses apports, la qualité des réflexions qu'elle a suscitées, sa très grande liberté de ton et d'expression, elle nous aura aidés à prendre conscience des dimensions globales du problème breton, de ses dimensions politiques. A ce titre, elle devrait marquer pour nous tous le début d'un engagement déterminé et irréversible dans des voies nouvelles.

Depuis sa fondation, notre association jouait son rôle de dispensatrice de « culture bretonne » avec plus ou moins de bonheur, du moins avec sincérité. Il s'agissait cependant de « culture » au sens étroit du mot. « Culture populaire » limitée à certaines de ses formes et qui n'aurait jamais osé se parer du nom de « culture » sans lui adjoindre un qualificatif plus ou moins diminutif. Distribution de langue bretonne, de folklore breton, des traditions bretonnes dans une optique de maintien, de conservation, de sauvetage. Attitude fondée sur l'attachement sentimental, voire mystique, à certaines formes particulières de la culture — de la culture limitée à l'héritage du passé et non de la culture conquête, création collective permanente. Attitude qui ne pouvait guère éviter de secréter des tendances à exagérer l'importance des particularités, à refuser les apports extérieurs, à redouter le changement, à vivre hors de son temps.

Loin de nous l'idée de nier tout intérêt à cette action menée opiniâtrement par des hommes de foi aux côtés des autres associations dites culturelles qui constituaient, jusqu'il y a peu de temps, l'essentiel du Mouvement breton. Elle aura non seulement permis de maintenir incandescentes les quelques braises d'où renaît aujourd'hui la flamme. Elle aura éveillé de nombreuses consciences. Elle aura permis que nous-mêmes, aujourd'hui, nous nous interroguions sur la Bretagne nouvelle que nous voulons construire.

Mais faut-il s'étonner de l'audience déclinante que trouvait notre action parmi les jeunes, parmi le peuple, parmi les enseignants, les cadres, le clergé, parmi tous les Bretons épris de progrès qui n'y voyaient, non sans raisons, qu'un combat de retardement, perdu d'avance ?

La culture n'est pas un en-soi indépendant des réalités économiques et sociales. Pour indispensables que soient à l'homme les manifestations supérieures de la vie de l'esprit, encore faut-il qu'il vive. Sensibilisés par la dégradation de la situation économique et sociale, nous avons engagé nos universités d'été dans la voie de l'information et de la réflexion économique. Cela nous valut de nouvelles critiques. Elles étaient justifiées. Un développement ne peut se réduire à la simple croissance économique. L'économie est à maîtriser en fonction d'un projet humain. Ce projet nous manquait.

Nos deux dernières universités furent consacrées à un approfondissement de la notion de culture, vite élargie à sa dimension réelle de nature même de l'homme, à la fois ce que nous avons reçu, et réinterprétation de ce que nous

avons reçu — actualisation, à un moment donné de la vie d'une société, de toute l'expérience accumulée antérieurement — culture de la responsabilité, culture de la création collective permanente.

Il devenait évident que le développement culturel ainsi défini, devait être mené parallèlement au développement économique. Mais n'en restait-il pas qu'un complément, indispensable certes, mais, à l'extrême, luxe à s'offrir en plus ?

Et si, au contraire le développement de l'homme, de tout l'homme, si le développement économique lui-même étaient subordonnés au développement culturel ? S'il fallait rechercher dans l'insuffisance de son développement culturel la raison profonde de l'apparente inaptitude du peuple breton à maîtriser aujourd'hui son destin collectif, à inventer des réponses aux problèmes auxquels il est confronté ?

La réponse de cette session est nette. La convergence totale constatée entre les conférenciers d'origine et de formation très différentes est significative :

Pas de développement sans culture : « Le problème du développement, c'est le problème du renversement du processus de « déculture ». » (R.P. Cosmao.)
Pas de développement économique, même, sans culture : « La croissance économique exige un progrès de l'homme. » (R.P. Cosmao.)

« C'est en retrouvant son identité, en redevenant soi-même collectivement, qu'on devient, qu'on redevient créateur. » (R.P. Cosmao.)

C'est probablement là une des phrases les plus importantes qui aient été prononcées au cours de cette session.

Mais qu'est-ce que le développement culturel ? Certainement pas le placage d'une culture artificielle, importée, formalisée, aussi brillante et riche soit-elle. Cette distribution de « culture » n'a guère à voir avec le développement culturel. Elle est, au contraire, un très puissant facteur de destruction d'identité.

Retrouver son identité ce n'est pas refuser les apports extérieurs. Mais ces apports ne sont enrichissants que dans la mesure où ils sont réinterprétés. Le peuple breton sut démontrer, tant qu'il possédait intacte son identité collective, sa remarquable et enrichissante aptitude à réinterpréter, à personnaliser les apports extérieurs (architecture, orfèvrerie, costumes, etc.).

Ce n'est finalement qu'en lui-même, dans sa mémoire collective, qu'un peuple peut retrouver le dynamisme qui lui manque.

Le placage trop brutal, voire la substitution autoritaire à la culture locale, d'une culture extérieure formalisée est une agression traumatisante et destructrice de dynamisme. Qui pourra dire, à cet égard, le rôle néfaste d'un enseignement totalement indifférent aux valeurs culturelles locales, totalement inadapté aux sensibilités locales. « Ecole, facteur d'aliénation culturelle, donc sociale » (R.P. Cosmao). « Ecole de culture : pour nous école de l'inculture » (Lafont).

N'est-ce pas ce traumatisme psychologique qu'il faut rendre responsable de l'apathie, de la passivité des Bretons d'aujourd'hui ?

C'est l'interrogation de Le Gallo qui nous a tracé ce portrait, désagréable mais lucide, du Breton complexé, aboutissement d'un long conditionnement, d'une permanente agression culturelle.

Certes, Le Prohon nous a expliqué, selon le schéma qui lui est cher, le Breton d'aujourd'hui, conditionné et aliéné, fruit d'une agression économique-sociale dont il situe le début à l'essor du capitalisme industriel. Explication complémentaire de celle de Le Gallo, nous a-t-il dit. En fait, plutôt parallèle que complémentaire, puisqu'il s'agissait de deux analyses d'un même fait, faisant appel à des conceptions philosophiques différentes.

Pas question pour autant de nier la réalité de ces multiples agressions extérieures. Pas question de minimiser l'effet de ces chocs répétés sur la person-

nalité, sur le comportement des Bretons d'aujourd'hui. Comment ne pas évoquer ici le *Poème du pays qui a faim*, de Queinec : « Bretons inadaptés, exploités, humiliés... Bretons colonisés. Bretons sous-développés. »

Les propos de Le Gallo et de Le Prohon nous paraissent quand même un peu désespérants, peut-être parce qu'ils sont un peu trop déterministes, bien qu'ils les aient l'un et l'autre tempérés en évoquant l'apparition d'un « homme nouveau » que leurs analyses ne laissent pas pressentir puisque aucun des facteurs « aliénants » n'a disparu. A l'extrême, en simplifiant un peu, d'un côté un peuple complexé jusqu'à la moelle par toute une série d'agressions d'ordre psychologique, de l'autre un peuple aliéné par le type de société qui lui est imposé. Solutions : dans un cas la cure de psychanalyse collective, dans l'autre le grand soir. Peut-être, mais comment ? Et quand ?

Nous pensons, nous, que l'histoire n'est pas déterminée autrement que par les hommes qui la font, qu'il nous reste une marge de liberté où peut s'insérer notre action, où peut s'exercer notre responsabilité. C'est sur cela que se fonde notre espoir, notre optimisme.

Ça n'exclut pas qu'il y ait au plus vite quelques verrous à faire sauter — le verrou centralisateur pour commencer — et qu'un certain nombre de tendances — moins inhérentes à un type de société qu'à sa finalité ou plutôt à son absence de finalité — à juguler ou à inverser : prédominance des intérêts particuliers sur l'intérêt général, iniquité croissante dans la répartition des richesses, agression publicitaire, commercialisation de la culture, etc. Nous doutons que tel type de libéralisme débridé que nous connaissons permette jamais de résoudre les problèmes de la Bretagne. Nous ne sommes pas davantage persuadés que l'accès immédiat, d'ailleurs improbable, à certains types de société socialiste, soit de nature, miraculeusement, à les régler de manière plus satisfaisante. Nous serions assez tentés de penser, avec Lafont, qu'une telle mutation aurait même pour premier effet de renforcer, pour un temps, le verrou centralisateur par simple réflexe de défense.

Le risque n'est pas négligeable de substituer à une forme d'oppression d'autres formes oppressives, de voir un langage libérateur se transformer en idéologie, s'ériger en langage totalitaire. « **La Bretagne qui sortira de l'action des Bretons doit être la plus libératrice possible** » (Lafont).

Pas de formule toute faite. Une marge de liberté, toujours plus grande que ce qu'on croit, à l'intérieur de laquelle, indépendamment des systèmes, des régimes, on peut entreprendre une action. Il existe des pistes nombreuses. Ergon et Laurent nous en ont signalé quelques-unes qui pourraient devenir des éléments de solutions, dont la mise en œuvre ne postule pas une brutale mutation préalable du type de société. **Peut-être suffit-il pour cela que les gens qui subissent les décisions se décident à vouloir les infléchir.**

Evidemment, c'est peut-être là du « réformisme ». Et le réformisme est assez mal porté par les temps qui courent. On peut s'interroger, toutefois, sur les mérites et l'efficacité respectifs de ce « réformisme » et de la politique du tout ou rien. Doit-on attendre la solution de nos maux, de l'avènement, hypothétique et en tout cas imprévisible d'une société nouvelle idéale, ou doit-on saisir, jour après jour, point par point, toutes les occasions d'avancer dans le sens du plus rapide épanouissement de l'homme, de son plus grand développement ? Bien des évolutions, à cet égard, fondamentales, révolutionnaires, n'ont été à bien y regarder, qu'une somme d'actions ponctuelles (cf. résultat de la lutte ouvrière au cours des 50 dernières années), et tant de révolutions n'ont rien changé !

(A suivre.)



EUN HEOL NEVEZ O SEVEL



Ar miziou Du hag o-deus digoret hent d'ar goañv, a zo echu ganto o labour. Ar goañv a zo bremañ o rén warnom. Méd ar goañv a zo gantañ kelou an nevez-amzer. A-barz pell e welim adarre an heol e sevel uhelloc'h en oabl, hag o tond tamm-ha-tamm da zivorfila ar vuez kuzet er parkeier.

Ar bloaz koz, goude beza rannet ganeom e lod a anken hag a levez, a zo oh ober e ero ziweza. Heb dale ne jomo ganeom anezañ nemed eur stlabez soñj euz ar pezh en-devezo skoet ahanom ar muia...

War dachenn or stourmad evid Breiz hag ar brezoneg, ar bloaz 70, koulskoude, en-devezo digoret deom eun nevezenti laouen ha n'om ket prest da ankounac'haad.

Soñjit 'ta, goude beza, epad keid-all a vloaveziou, greet skouarn-vouzar ouz or goulennou stard, goude e-leiz a bromesaou, morse sevenet, ar gouarnamant en-deus pleget. D'ar mare diweza, goude an hañv, doriou al liseou hag ar skolachou a zo bet dem-zigoret da gelenadurez or yéz, da istor Breiz ; an amzer roet d'an embannadurioù brezoneg a zo bet astennet...

O ! n'eo ket ponner ar gounidègèz, méd eur gounid eo. Da vad e teui, ma plij gand Doue !

Hiviziken, fiziañs on-eus ne vezo mui kavet, en-dro deom, kement a dud yaouank leun a draou en o fenn, hag a zo evel estren, diavezidi en o bro, dianaoudeg a-grenn euz ar pezh a zo bet tremenet enni e-pad ouspenn mil bloaz...

Hanter-kant vloaz 'zo, unan hag a garie e Vreiz-Izel mar-doa unan, a grede skriva :

« Sevel a raio eun heol nevez,
Kréd, war an Arvor, eun devez. »...

Ar pezh a zo roet deom, a zo deuet dre hég ha nann dre gaer, evel m'oa dleet, méd deuet eo ha bez' ez eo frouez labour ar vrogarourien ampart ha kaloneg o-deus stourmet ha savet o mouez d'ar peder avel, en despet d'an amzer ha d'ar re fall, evid ma vije anavezet ha doujet ha restaolet deom or gwirioù, ha frankizou ar bobl breizad, bet prometet dezañ p'en em roas da Vro-Frañs...

Ha penaoz amañ, er Bleun-Brug, chom heb ober meneg euz an Aotrou PERROT, er miz-mañ, miz e varo trubuilhuz, 27 vloaz a zo ? Eñ eo a zo bet, e-touez an oll stourmerien all, ar brasa, ar haleta, an

hini e-neus diskouezet a-héd e vuez, dre e skridou hag e labouriou, an hent a gas d'an treh.

Siwaz ! M'on-eus reñket, e-pad pell, chom da hlaouri, e toull an nor, ha gweled, gand glahar, ar brezoneg o vervel tamm-ha-tamm war vuzellou glan or bugaligou Breiz, eo bet kalz dre or faot.

Pegen aliez n'am-eus ket lennet e skridou an Aotrou PERROT : « Or pehed deom-ni, brogarourien, eo stourm a hiniennou. Perag eo bet trehet ar Vretoned e-doug ar hantvedou, nemed dre ma n'o-deus bet gouezet biskoaz en em glevet ? » Eun neudenn ne grougo dén ; kant neudenn a ra kordenn.

Evid ma tougo frouez ar pezig a zo roet deom, eo réd eta, pelloh, rei dorn an eil d'egile, ha labourad a-zevri, evid ma vleunio an heol nevez war or bro, ha ma hello ar yaouankizou anaoud, dizelei heb dale, ha dond da gared ar pez a zo bet kuzet ha nahet outo re aliez, beteg-henn.

Her gouzoud a reom re vad : Don eo eet war-raog o labour gand enebourien Breiz. Tenn hag hir e pado c'hoaz ar stourmad ! Dirag ar pez a zo roet deom da hortozenn gand ar gouarnamant, an darn vrasa euz an dud a zo chomet dizeblant-kaer. Kousket-mik int dirag kudennou spered yaouankizou or bro.

Braz eo bet ar burzudou e Breiz en amzeriou tremenet ; brasoh e ranko beza c'hoaz ar re a deuio a-benn da zihuna Bretoned an amzer-vremañ, da rei dezo da entent ez eus madou all — madou ene — madou spered hag a zo uhelloc'h o friz eged ar re int ken atapiet ganto.

Kalloc'h, en unan euz ar pedennou kaer savet gantañ, evid Breiz, a lavare : « Jezuz ! Jezuz ! deskit din ar gerioù a zihuno va fobl, hag ez in, kannad a esperañs, d'o adlavared war va Breizig kousket. »

Péd kwech n'eus ket bet lavaret din faeüz : « Koll a rez da amzer, paotrig, o klask staga da gazeg ouz karr ar brezoneg. Kouezet eo el lagenn ha ne deuio mui er-mêz. »

Trei 'ra, koulskoude, an avel.

« Blaz ar hoz, blaz al loued a zo gand ho prezoneg ! » a vez lavaret c'hoaz.

Evel emaom o paouez gweled ha klevet, Kuzul Jeneral an departamant n'ema ket, tamm ebéd, a-du gand an diskiantèrèz-se.

Tra dianavezet n'hell ket beza karet. Pa anavezo gwelloc'h, ar Vretoned, a beseurt bro hag a beseurt ouenn-dud int, o halon a dommo en o hreiz, hag e savo eun heol nevez war Vreiz-lzel.

L. B.

NEDELEG Yannig

ar Hornandon

Bremañ 'z eus pell, eme ar vamm-goz, en eun enezennig e-kreiz ar ster, ez oa eur hornandon. E-unan edo, meur a vloaz a oa. Koz oa deuet da veza ; hag e soñje oa tost dija an eur ma yafe da weled e vamm, ar gorriganeg Jannedig. Ken trist oa an ti p' oa marvet e vamm, m'e-noa e guiteet da vond da jom en enezenn. Med araog mervel,

« Da zeiz Nedeleg, e teui d'am gweled, pa ne redo mui ar ster. » Jannedig he-doa lavared d'he mab :

Ha beb bloaz abaoe, pa dostee Nedeleg, ar hornandon ne denne penn euz ribl ar ster, o hortoz ma yafe da zêh evid mond da weled e vamm.

Med kaer e-noa gortoz, ar ster a gendalhe da reded da Houel Nedeleg koulz hag er peurrest euz ar bloaz. Koulskoude ne fallgalone ket : fiziañs e-noa e komz e vamm, n'he-doa morse lavared dezañ an disterra gaou.

Eur bloavezh, setu deuet adarre Gouel Nedeleg. Yannig a deu da azeza war eur mên, a-uz d'an dour a oa en devez-ze izelloc'h eged bis-koaz.

« Ma hellfen, emezañ, dizeha ar ster e yafen da weled va vamm !... Med penaoz ober ?... An dour-ze a dle dond euz eun tu bennag ! Ma ouezfen euz a beleh e teu, e lavarfen d'an den a lèz an dour da reded, sarra an duellenn... Neuze e tizehfe ar ster hag e yafen da weled va mamm !... »

Hag ar hornandon bihan d'ober e bakadig. Hag heñ en hent da weled e peleh e komañse an dour da reded. Buan e kerze hag a-benn an noz e-noa greet pemp leo. Treuzet e-noa kalz fenneier ha parkeier, med kêr ebed. A daol-trumm, p'edo an heol o vond da gousked, eh erruas dirag eur gêrig. Souezet braz e oe Yannig, rak n'e-noa bis-koaz gwelet eun dra ken kaer : an tiez a lugerne gand gouleier a beb seurt liou. Beb an amzer, eun nor a zigore ha tud a gerze warzu eun ti brasoh eged ar re-all. Eno e veze klevet kanaouennou : Eur hloh a dintas, daou pe dri daol a dregernas dre ar vro a-bez, goloet bremañ gand mantell streredennet an noz.

Yannig a jom a-zav nehet : n'eo ket êz bale en noz ! Perag ne yafe ket, evel an dud-ze, d'an ti braz a zo a-hont demdost d'ar ster ? Dre ma tostee e klevet frêsoh ar ganaouenn ; ha ken brao 'oa ma chome a-

zav da zelaou. Aon e-noa : petra 'dremene en ti-ze?... Med e aon a deuzas pa welas pegen laouen 'oa an dud, dreist-oll ar vugale !...

« Deom e-barz, eme Yannig. N'on ket braz ha ne gargin ket kalz a blas. Marteze e hellin gortoz an deiz aze ?... »

Hag ar hornandon bihan a oe mantret oll pa yeas en iliz. Ne gredas ket finval gand aon na echufe an huñvre a gave dezañ ober. Eur horn dreist-oll a oa kaer ha sklerijennet, hag an oll a zelle warzu eno. Med n'oa ket evid gweled mad : kaoud a ree dezañ oa eur hraouig, gand eun ejenn hag eun azenn a beb-tu d'eur vaouez gaer meurbed ! Ha Yannig a zonje :

« Bremaig, pa vo eet an dud kuit, me 'yelo tostoh ! »...

Tremen a reas e amzer o selled en dro dezañ. Eur skeudenn dreist-oll, e penn uhela an iliz, a oa ken kaer ma n'oa ket evid tenna e zaou-lagad diwarni : kaeroh 'oa c'hoaz eged e vamm !... E vamm !... Dizof jet e-noa dija evid petra e-noa en em lakeet en hent !

« N'eus forz, emezañ. Warhoaz am bezo amzer, ha ne din ket kuit araog beza gwelet ar hraouig a zo ahont' !... »

Pegeit e padas ar Pellgent ? N'eo ket Yannig a ouezfe hen lavared ! Inouet ne oe ket, morgousked eo a reas ! Hag e teuas a-nevez ennañ-e-unan gand trouz an dud o vond er-mêz. Goullo 'oa an iliz ha tenva, nemed eur houlaouenn e-kichen ar hraouig. Yannig a dosta goustadig hag e wel eur bugelig astennet en eul laouer war eun dornad kolo, e vamm hag e dad en e-gichen, eun azenn hag eun ejenn eun tammig war a-drenv.

« O ! ma vije va mamm ken kaer-ze ! » a zoñje Yannig...

Chom a reas eno pell-pell, beteg goulou-deiz, da zelled ouz ar bugel, ouz e vamm... Heñ a zo ive o klask mond da weled e vamm !...

Erfin e soñjas 'oa marteze poent loh adarre. Ha Yannig er-mêz.

Med chenchet oll oa an traou. Dêh n'oa ket gwenn an douar hag hirio ez eo !... Diez eo bale. Evelato en em denn euz a-douez an erh.

Med kaer en devoe klask ar sterig, n'he havas ket !... Goloet 'oa bet gand an erh hag ar skorn epad Noz Nedeleg... ha ne rede mui !...

Sonj a deuas da Yannig euz komzou e vamm :

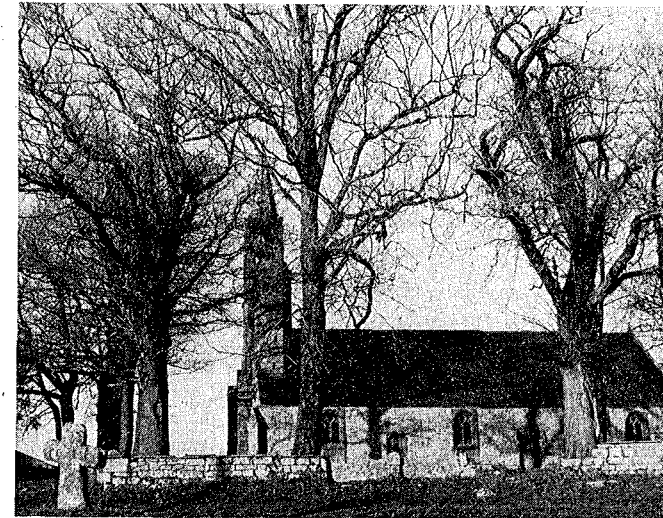
« Da zeiz Nedeleg e teui d'am gweled, pa ne redo mui ar ster !... »

Hag e gwirionez, ar sterig ne rede mui...

Kement a joa a deuas en e galon ma kouezas eno war an erh. Eur pennadig goude oa sonnet oll gand an yenienn : eet 'oa Yannig da weled e vamm !...

Yann GELEOC.

La chapelle de Coadry
en Scaër
(Cornouaille)



CHAPEL

KOADRY E SKAER

E-touez ar chapelioù bet savet gwechall-goz gand ar Vretoned, unan anezo a zo chomet tost d'am halon. En eur gêriadennig, damdost dezi, e ti va zad-koz, Doue d'e bardono, em-eus tremenet va bugaleaj. E-pad ar brezel diweza an hini oa. Beb eil sul, rag ne veze ket kanet an overenn beb sul enni, ez eem-ni, va zad-koz, va moereb, va henderv bihan ha me, d'he gweled. War droad e veze greet an hanter-leo dre heñchou-karr ha gwenodennou. Pellig a-walh evid ar paoiou berr ma oam-ni, an daou vihan. Digollet e vezem evelato netra nemed ouz he gweled.

Bihan eo-hi, stummet e-giz eun **hirgarrezenn**. Ne weler da genta nemed an tour, beuzet ma'z eo e-touez deil ar gwez braz ouz he goudori. Eno ema **annez-leh** he **'fealla** amezeien : labousedigou Breiz. En traoñ, war al letonenn a gelh anezi, gweled a-rahi ivez heh amezeien all, ar bleuniou : an dro-heol o krena war he garrenn vrap dindan c'hwez an êzenn hag an troad-ebeul o vrizella man he domani. Pa 'zeer tostoh e weler eur mell **peulvan** ha neuze ar japel, he zae vên-greun, loued-oll. Med, pa vez an heol o vond da guz ar **zavadur** a zebant beva. Ar mên skant a **lufrennaou**. **Gwagennou** lintruz a red héd-ha-héd he zal beb an amzer. Ar japel hag an oabl ruz-tan

a zeblant beza o kas **kannaduriou** rouestlet ha **hevrinuz** an eil d'e-gile. C'hwi hag a dremenno dre eno en hañv, war dro ar huz heol kit d'he gweled ha, ma ne welit netra, marteze n'emaoh ket mui e stad a hras evel ar vugale ma oam-ni. Med, eun nebeud amzer goude, **a-gevred** gand an heol, ez a ar japel da gousked, luskellet gand sonenn dudiuz an eostig en **êr fronduz**.

Lorhuz, sevel a ra-hi, sonn en oabl, he zour stummet e-giz eur harrez, war he zal-kornog, hag evid he hloh, gouest e vefen da ana-vezoud **e vrimbalèrèz** marzuz e-touez miliadou.

Pa vez-ên o vralla ez a an dud etrezeg eur porched brazig a-walh a zell ouz ar hreisteiz ha neuze en diabarz e hellont gweled an oll defñoriou, an **delwennou** ollgaer. Teñval eo ar horniou, med e-kreiz ar japel ar bannou-heol hag en em zil a-dreuz d'he gwerennou livet à zañs diehan eur horoll lieslivet ha fiñvuz.

Ar wech diweza em-eus gwelet anezi, kredet em-eus merzoud enni eun enkreiz, marteze eur rebech. Daoust d'**he hened**, ne zedenn mui kement a dud ha gwechall ha ne vez lavaret an overenn enni nemed da zeiz ar pardon braz.

F. B.

(ar Skol dre lizer).



Geriou diêz : **hirgarrezenn** : rectange — **annez-leh** : habitation, demeure — **feal** : fidèle — **peulvan** : menhir — **ar zavadur** : le monument, la construction — **lufrennacuñ** : miroiter — **gwagennoù** **lintruz** : des vagues étincelantes — **kannaduriou** : des messages — **kevrinuz** : mystérieux — **a-gevred** : assemblez — **fronduz** : parfumé — **e vrimbalèrèz marzuz** : le balancement merveilleux de sa cloche — **delwennou** : statues — **he hened** : sa beauté.



E KRAOUIG BETHLEEM

N'eo ket eur gontadenn Nedeleg a gavfoh amañ, med eun dra re wir c'hoarvezet meur a wech ganin-me ha gand kemend den e-neus klasket ar mareou-mañ digas ar Vretoned da lenn brezoneg...

Pet kwech n'on ket bet en tiez er bourhadennou hag er heriou war ar mêz evid kinnig leriou, ha kazetennou (ar Bleun Brug ha re all) da dud hag e sonje d'in a vije bet laouen braz o lenn eun dra bennag en o farlant gwirion... Ne oan ket heb gouzoud e teue brezoneg ganto deus ar mintin beteg an noz... nemed pa vije bugale pe yaouankizou dirazo. Amañ e oa an dalh ! amañ e oa an daonidigez ! Aet an traou tout da halleg abalamour d'ar ribitailhou fall ha d'ar merhed yaouank beg figuz.

« Petra vo grêt ? paour-kez den ! Emañ leiz an ti bremañ gand paperiou a gouez warnom deuz Pariz ha deuz leh all. Peb hini a fell d'ezañ kaoud e gazetenn diouz e vod ha diouz e zantimant. Sellit m'ho peus c'hoant, o lediñ oll dirag ho taoulagad war an dâl.

— Ezomm ebed, Intron, kredi a ran. Med ne gav ket d'in e savfent oll asamblez eur mel bern brezoneg, ar peperiou-ze.

— ? ? ? ? ? ... Nann, zur, beh awalh a vez dija kaoud arhant da baea an traou galleg, ha muioh a veh c'hoaz kaoud eun tamm amzer d'o lenn gand an « télévision » m'eo deut ar giz anezi e pep leh.

— Setu ne chom mui nag arhant nag amzer da brena na da lenn traou brezoneg. N'eus plaz ebed ken en ti evid traou ar vro, an traou tosta d'ho kalon hag o doa kemend a bouez evid ho tadou ha marteze evidoh beteg-hen, beteg ar brezel da vihana hag an oll reuz deuet war he lerh.

— N'eo ket tre-tre an traou evelse...

— O ! koulz laret... ar Mabig Jezuz ive a oa gwechall evel ar brezoneg hirio. Grêt o do e gerent tro ostaliriou Bethleem euz an eil dor d'eben da glask eun toullig d'e zigemer e ker-benn tud-koz e ouenn euz lignez ar roue David. Ne oa kavet na ti nag oz evitañ ha mond a reas war plouz (1) eur hraouig.

— O kemend-se, Ôtrou, n'eo ket heñvel.

— Heñvel beo, er hontrol. Arhand, plaz hag amzer ho peus en ho ti evid kemend paper, ne vern euz pegen pell e teu, gand ma vez skrivet en eur yez estreget hini ar vro, med ouz ar brezoneg eo sarret an nor. N'eus nemed chom er porz pe mond d'ar hraou.

— O, Salver benniget ! ne vo ket laret c'hoaz am-befe skubet ar brezoneg er-mez euz va zi. Pegement eta emañ ho kelaouenn ganoh ?... »

Evelse aliez e achu an abadenn. Med petra ne ranker ket loñka a-wechou evid ar Vro hag he enor ?

(1) Plouz e Kerne, kolo e Leon.

PA NE VEZ KOUNTEL EBED

Eur paour kez dall a yea dre ar vro hentchet gand e gi bleveg a zor da zor, o klask an aluzenn. Eun devez en em gavas gand Ôtrou Person Plouherve dal ma teue er-mez euz ar presbital.

« Ahanta, Jakou, penôz emañ ar bed ganez ? a houlennas an Ôtrou Person.

— Asa, c'houi eo an Ôtrou Person ? Bet oun du-ze, ha ne oah ket er ger ; ha setu em eus grêt tro wenn.

— Peñoz ? n'az peus ket bet da damm bara ?

— Nan, Ôtrou Person : an Intron ho Mamm he deus lavaret d'in dond eur wech all abalamour, emezi, n'he deus kountel ebed da drohi eun tamm d'in.

— Dizro du-man ganin ! » a lavaras an Ôtrou Person.

O tigouezoud er presbital, an Ôtrou Person a yeas war eün da arbell ar bevanz. Krog a reas en eun dorz vara, hag euz e zaouarn ez eas war eün ive e sah ar paour kez dall.

« Oh ober petra emoh 'ta, Ôtrou Person ? a lavaras au Intron e Vamm, o tigouezoud.

— Va mamm, eme henmañ o c'hoarzin, pa ne vez kountel ebed e roer an dorz en e fez. »

ARHANT A VO EVID AN ARMOU

Ha boued a vo ive evid an dud ? N'eo ket ker sur. M'hen dare zoken hag e vo dour hag aer vad awalh da zouten o buhez, ker saotret all eo ar steriou hag ar heriou gant moged he dilerhachou louz an uzinou har ar binviji a beb seurd ijinet er broiou pinvidig ha sternet mat.

Ma sav kernez diwar re vraz paourente e teu klenved da heul re vraz madou, re vraz aezamanchou, re vraz oberiantiz (**technique**).

Heb dale e tamanto d'an oll war an tamm douar-mañ dre re nebeud a garantez. Aze ema pehed braz ar bed en amzer hirio.

Poania a ra an iliz koulskoude da embann lezenn an Aviel, lezenn ar Garantez, met start eo lakâd anezi da zond da wir.

Poania a ra ive euz o zeiz gwella tud a volonte vad da zevel breuriezou evid digas ar boblou o deus re da ranna eul lodenn euz o feadra gand ar re n'o deus ket awalh.

Klevet ho peus ano, me ' zo sur, euz Breuriez an F.A.O., savet 25 bloaz ' zo gand ar Broiou Unanet, 119 anezo, evid kas gwelloh en dro al labourerez-douar, ma vo maget evelse gwelloh ive ar broiou o deus naon an dud enno beteg mervel gand an dienez.

Aet eo an traou abenn ganti ?

Diouz m'o deus anzavet he gannaded o unan e bodadeg braz miz Even diweza e ker La Haye (Bro-Holland), chomet eo hi abaoe 1945 pell deuz ar pal. Re vraz dispignou 'zo bet gand an armou pouner da vaga brezelioù pe gand ar hirri estlammuz da nijal beteg al loar ; penoz 'vije bet kavet arhant awalh evid derhell penn ouz ar hleñvejou hag ar gernez. O ! grêt o-deus ar broiou pinvidig eun draig bennag war dro ar broiou paour, ya : prena marhad mad ganto danvezioù kenta da veza labourer fin en o uzinou evid gwerza ker an traou-ze d'ezo goude. Pebez maboberourien e gwirionez ! marhadourien, ne laran ket, digoustianz awalh da zestum arhant diwar goust labour ha dour-c'houez ar beorien.

Arabad nah koulskoude n'he deus ket kaset ar vreuriezh kalz sikourioù euz a gemend seurd d'ar re o-doa ezomm dre ar bed... Ma vije bet kaset da heul tud da ziskouez penôz implija ar zikourioù-ze, tud gouest da zeski da re all ober war-dro o henvroiz, e vije bet eet gwelloh an traou. Eun dra bennag da dalvoud a vije chomet da vihana warleh ar profou.

N'eus ket pell'zo, d'ar 16 a viz Du, e oa dastumet adarre ar gannaded, 300 anezo, e Ker-Roma an taol mañ, evit merka gand eur gouelberz pemp warn'ugentved deiz ar bloaz an F.A.O., ha penn-renour ar Vreuriezh, an Ôtr. Santa-Cruz, e-neus diskleriet e-unan ne oa ket dreist an traou ganti. Petra'oa neve eta gand an 119 bro a zo enni ? Ar respont vad a zo da glask eur wech muioh er brezelioù e diabarzh hag e diavêz ar broiou ha dreist oll er brezel veur a helfe tarza a-greiz oll, eur brezel da zismantra ar bed a-bez en eun tîl-kont.

An aon 'rag-se a lak an dud da grena gand ar spont hag a ra d'ar broiou dispign kenetrezo 200 miliard amerikan (dollar) beb bloaz. Gand an arhant-se e vije gelllet maga, louzaoui, gwiska, deski ha dorna

evid labouriou a bep seurd an hanter euz an dud a zo war an douar.

Galvet 'oa bet an Tad-Santel ar pab da vond d'ar vodadeg-veur da laroud eur gomz vad d'an 300 kannad. Mond a reas gand fougeou en eun dorn ha kenteliou en eun dorn all. Eun tenzor eo bepred kenteliou Tad ar gristenien. N'eus ket furoh den dre ar bed. Dond a ra d'ezan sklerijenn deuz a beb leh ha dre-ze e hell roi sklerijenn d'an oll, ha kinnig louzou da gleñvejou braz an dud. Hel laret krenn e-neus da gannaded an F.A.O. :

« Al louzou nemetañ da gleñved meur ar bed eo ar garantez, eur garantez wirion, eur garantez da lakad an dud da n'em entent ha da n'em zikour. »

Kals traou all e-neus laret c'hoaz, e santimand ma teufe abenn ar fin an urz vad da ren e komportamant an dud hag ive e kromportamant ar broiou kenetrezo. Keit ne vo ket eur galloud dreist galloud peb bro hini ha hini, piou a hello dougen lezennou da lakad an oll da zuji ha da blega, da vont dorn ha dorn da gas en-dro al labouriou braz a virfe ouz ar bed da goueza en e boull ?

Nijet eo d'ar mare-mañ ar Pab beteg enezennoù diniver ar Filipined dre eur Pakistan dismantret fin gand eun tourmant spontuz. Ober a rayo tost da 50 000 kard-leo en e dro. Gwellet a rayo dirag e zaoulagad a hed an hent pobladoù tud reuzeudig, e kichen eur rummad tud all en o aez ha maget mad, bihan d'ezo kaoud etre o daouarn oll douarou o bro hag ar peb brasa euz he finvidigeziou. Petra ' laro d'an eil ha d'egile nemed ar pezh a lavar dija e ker Roma hag e leh all pa gav an tu. Ar re o deus destumet e gomzou ken aliez gwech m'eo eet diouz ar ger da weloud ar gristenien ha da zaludi kerkoulz all ar re n'int, ket, e korn e pe gorn euz ar bed, a oar awalh n'hell ar Pab prezeg nemed ar justiz hag ar garantez. Ha selaouet e vo ? Aze ema an dalh.

Ar pezh 'zo sur, ma reer skouarn vouzar outan, e vo gwelet heb dale potred o jiletenn reut taget muioh-mui bemde gand kemend ha ker gwaz kleñvejou eged ar re n'o deus ket da zebi diouz o naon dre ma z'eo re griz kalon an dud pinvidig. Setu ar gwall blanedenn a gouezo war ar bed da fusta an oll, klanv lod gand re nebeud, lod all gand re euz madou an douar.

27/11/1970.

F. K.

AR SKOL DRE LIZER

Eur studierez euz Brest a skriv deom

« Trugarez a lavaran deoh evid ar paperiou ho-peus kaset din. Gweled a ran gand plijadur « Skol dre lizer » o kreski bemdez. Goulenn a rit petra emañ oh ober ? Chenchet skol am-eus : E « Faculté Brest » on antreet bremañ. Galleg ha saozneg a ran. Evel-just e teskan ivez brezoneg. Ar henteliou a zo greet gand an Aotrou Le Du. Pegwir am-oa staget da zeski ar yez gand « Skol dre lizer » n'eo ket re ziêz evidon heulia ar re all. Da genta e welom al leor « le Breton par l'image ».

« Setu e kendalhan da zeski or yez. E-pad an ehanou braz em-eus ivez lennet meur a leor diwar-benn Breiz : Lebesque, Caerleon, Brekilien, Rudel... A-raog ne anavezet ket kalz a dra war ar vro. Gwir eo gér Lebesque : « Réd eo d'eur Breton kuitaad ar skol evid deski « istor Vreiz. » Emichañs ne vo ket gwir atao.

« Soñjal a ran ho-peus bremañ, c'hwi hag ar gelennerien all euz « Skol dre lizer » kalz muioh a nerz kalon da zeski brezoneg d'an dud abaoe m'eo anavezet, e-giz ar yezou all, er « baccalauréat ».

« N'am-eus ket gwelet an dra-ze, va unan, méd paneved ar brezoneg n'am-bije ket bet ar meneg « mad » e mezeven.

Soñj e talhin on deuet d'ar brezoneg dre « ar Skol dre lizer » ha ne hellan lavared nemed eun dra d'e rener : Trugarez ! »

H. C.

Liziri evel-se a ra plijadur hag on digoll kaer euz or poan. Trugarez vraz ivez ha meuleudi d'an Dimezell H. C.

Méd an hini ez a ar maout gantañ eo Mikael Madeg. Soñjit 'ta e-neus savet e Pariz pemp skol vrezoneg evid ar Vretoned a vev eno hag a zo krog da heulia « ar Skol dre lizer ».

Meur a skoliad all on-eus c'hoaz hag a ra skol vrezoneg pe er skolachou, pe el liseou pe en eur gêr bennag euz Breiz : Sant-Nazer, Kemperle, Kemper, Kastellin, Brest, Lezven, Montroulez...

Emgleo Breiz a ro deom da houzoud ez eus bremañ war-dro 2 000 a re yaouank oh heulia kenteliou brezoneg er Finister hag ouspenn 4 000 en eur gonta Breiz a-béz ha Pariz.

Ha c'hwi, lenner ker, ha gouzoud a rit ivez skriva brezoneg ? Ma ne ouezit ket, heullit ivez « ar Skol dre lizer », pe c'hwi, pe ho mignoned pe ho pugale. Skrivit neuze, gand eun timbr evid ar respont, da : V. Seité, Bleun-Brug, 29 S - Kastellin.

Bez e hellit c'hoaz heulia « Skol vrezonég ar radio ». Evid-se, digorit ho post bep merher ha bep sadorn, etre kreisteiz nemed dég ha kreisteiz dég (P.O. 214 m). — Ar memez kenteliou a hellit da lenn en devez a-raog en **Télégramme**.

Digas a reom deoh ivez da zoñj e hellit klevet brezoneg er radio (Radio-Brest, P.O. 214 m) bemdez etre kreisteiz nemed dég ha kreisteiz dég. A bep seurt a helled da gleved : keleier, sonèrèz vreizeg, kanaouennou brezoneg, divizou diwar-benn buez ar parrezioù. Selaouit bemdez Radio-Brest. N'ho-pezo ket a geuz. Ha bep sadorn etre 18 eur ha 19 eur, ha bep sul etre 13 eur hanter ha pevarzeg eur hanter, selaouit c'hoaz Charlez ha Chanig ar Gall e Radio-Roazon.

Eul lizer ken kaer all

An Dibenn, 22 a viz 1970.

Va Mestr ha Mignon ker,

Méz braz am-eus bet gand ho lizer ken karadeg. Pardonit din da veza chomet hep skriva deoh abaoe m'am-eus resevet diganeoh al levr dudiuz « Geotenn ar Werhez ». Marzuz eo. Ne anavezen ket Jakez Riou. Hennez a zo eur skrivagner estlammuz. Gouzoud a ra displega eur gwelva, eun dén, eur mare, eur stad gand liviou gwir, hag ivez, skriva 'ra evel eur barz hag a laka en e gontadennoù : avel, gwez, kumcul, bleuniou, kement tra a levezon tonkadur an dud.

Komzou an dud a zo leun a finv gantañ. Fromuz eo istoriou berr al leorig-mañ, fromuz ha beo. Pep hini anezo a zo trist (beteg-henn, rag anzav a ran n'em-eus ket echuet lenn al levr). Emaon o lenn bremañ « Gouel ar Zakramant ». N'hellan ket lenn muioh eged eur bajenn bemdez, lavarenn goude lavarenn, gand al levr war an daol, eur hreion em dorn deou, ho « keriadurig » em dorn kleiz. A-dra-zur, gerioù 'zo ne gomprenan ket. N'eus forz. A-walh anezo a gomprenan evid tañva an destenn.

Koulskoude, re e lennan : daou pe dri levr bep sizun. Skuiz on gantô. Kalz e skrivan ivez. N'ankounac'haan biskoaz avâd, da brena an **Télégramme** na da zelaou ho kenteliou dre ar skingomzer. Mad kenañ eo evidon an dra-ze, va 'flijadur wella. Evel-se, eürusoh on

egedoh, pa ho klevan aliez. Eürusoh c'hoaz e vefen d'ho kweled ha da gomz ganeoh. Rag, lavared a ran en-dro, ne gomzan ket brezoneg a-walh. Dén ebéd dre amañ evid diviz, nemed : « Brao é ! » pe « Né ket tomm » pe « Mond a ra ? » Pa hellin komz ne gomzin nemed brezoneg gand an dud amañ. Esaea 'ran gand va hendirvi euz ar bourk. Méd eur hard eur hepkén, d'ar gwener pa 'z eom du-ze, va gwreg ha me, da glask yod-kerh.

Ma vefen c'hoaz o chom e Pariz ez ajen d'ar skol vrezonég komzet gand Mikael Madeg. Poent eo deski or yéz d'ar re yaouank. Tost e oa-hi da vervel daoust da skridou marzuz evel re Jakez Riou. Eur yéz a dle beza komzet. Al latin n'e-neus bevet beteg hirio nemed ablamour ma veze komzet gand an Iliz. Komzet ha kanet. Gwelet ho-pije pegel laouen e oa an dud disul diweza pa lavaras dezo ar beleg (e galleg) : « kanom bremañ kantig ar Baradoz : Jezuz pegel braz ve plijadur an ene... ». Ne gomzer amañ biskoaz brezoneg en overenn.

E gwirionez, ho lizer e-neus greet eur vad vraz din. Penaoz ho trugarekaad ? Méd petra 'lavarit din diwar-benn an amzer ? Skriva 'rit : « Fall-fall ». Splann eo. Me a gav dreist, an avel-mañ hag ar barradou glao kreñv. Gwenn ha du eo ar mor, ha lugernuz ar reier. Mond a reom da bourmen bemdez dre henchou fank, ha p'en em ziskouez an heol disliv, an oll draou a skéd gand ar sklerijenn. Laouen-kenañ om. D'an abardaez, elumi a reom eun tantad sklêr er ziminal... A-wechou, gwerz ar barr-amzer o youhal war an doenn, a ro deom da gredi emaom e bourz eur vag.

Dizammet braz on da veza skrivet deoh al lizer-mañ. Digarezit va fazioù. Lennit va mignoniaj feal hepkén hag ar blijadur zivent am-eus bet.

Dalhit mad ganin, va Mestr ha Mignon ker-tre. N'on ket evid dizonjal eun dén evelдох a garan hag am-eus estlamm evitañ kalz, en abeg d'e labour ha d'e vadèlèz.

Deoh atao evid Doue hag or Bro.

Anthony LHÉRITIER.



MOUEZ

1 — He daoulagad espar ha sklêr
O-doa skoet va yaouankiz.
Ne oen ket evid va difenn
Diouz an hoal kreñv ha tener
A stagas va boud, va frankiz
Gand liamm flour he bleo melen.

2 — C'hoarzin lirin ' ouie ervâd.
Kinnig a rae he levenez.
Ha koroll a rae dibaouez
Ken e koueze war ar prad,
Tennet he alan, beh warni,
Dam-zigor he genou ganti.

3 — Hiboud an dour a responte
D'he mouez sklintin a zave
Evel eur galv d'am galv-me.
Eun deiz avâd, ne glevis kén
Nemed eun evnig entanet
Gand eur zonennig diehan.

N'em-boas ket e zireñket
Ken heñvel e oa e richan
Ouz eur vouez a anavezen.
Hag aliez c'hoaz e klaskan
E-touez al lann hag ar raden.

Kristian BRISSON.



Evid C'hoarzin

Bremañ me ' ya da gonta deoh eun istor vian ha berr : An deiz all pa oan en traoñ gand an Aotrou Rojel, Madeg, Alan hag all, ni evel-just dirag ar stal ha Lusian Grall en tu all e-leh ma oa sanset da veza evid servicha an dud. Aze, neuze, em-eus gwelet eun dra gwall fentuz me ' lavar deoh... daonet, ya ha !

Anavezoud a rit Lusian a vez e gorv gantañ a-dreñv d'ar stal méd e spered a vez aliez kalz pelloh.

Me a houlenn digand Mikael Madeg petra ema e hoant gantañ eva ?...

« Dour frouez », a lavar hemañ.

Ha petra 'zervich Lusian dezañ ?... Dour frésk !!!

R. GUINAMANT.

LUSKELLEREZ

Eur vagig vrao eo da gavell,
Eur grogenn eo da hoariell,
Kousk va labousig-mor.

Evidout e kan an êzenn,
Evidout e réd ar wagenn,
Kousk va labousig-mor.

Skedi a ra al loar velen,
Koroll a ra ar bili gwenn,
Kousk va labousig-mor.

Ema elumet an tour-tan,
Ha moredet eo ar goelan,
Kousk va labousig-mor.

Gwel' a ri ez huñvreou flour,
Skreved arhant, pesked aour.
Kousk va labousig-mor.

Marcelle LE PAGE,
goañv 1970
(ar Skol dre lizer).

BRO-GWENED

KANENN D'ER VUHE

En treu krouéet ged Doué pé saùet ged en dud
E hra me flijadur :
Chistr Branto, gwin Anjou, bier München ha chouchenn Rosporden,
Akwarelleu Guérin, taolenneu Kouliou, Tannhäuser Wagner,
Moéh sklintin Andréa ar Gouilh,
Lenn veur glaz Annesy gronnet a goedeu guér,
Pé or Morbihan-ni, kant iniz én deur gris,
Er bageu-dré-lièn, hag en avaleu fil.

Pé hoah
Balé

D'er selin é miz Meheùen
Lan a vokedeu Mé,
Pe zichenn en noz dous
Pe fiichenn en noz dous
Difonn, didrouz
Ha karget a frondeu.

Nen don ket kustumet
De cherrein er boked kavet a hed en hent,
Na de lahein ul lon joé énnoù é viùein.
Gwell é genein tañoaad braùité er vuhé :
Trouz telenn en délieu flouret d'un àùél dous,
Pé ur pesk én deur fresk é spial un huibenn,
Neij ur gouélan gwenn a-réz d'er spoumenn-mor,
Ha gourlamm un heizé a-dréz d'el lanneuiér.
Ha me briz dreist peb tra
Karanté ur voéz, gwir sked er baradouéz.

Karam 'ta er vuhé ha mélam er Hrouéour.
Braù e vehé er bed heb kousiadur en dud,
Ha mar des poénieu braz émesk mibion Eva,
Stourmam ha pédam memes tra !
Speredigeu distér, ne hellam ket kompren
Hoanteu kuh en Eutru
Na péh e hra.

Stén KIDNA.

OVERENNEU BREHONEG

PLOUÉ. D'er 25 a viz Héré éh es bet lidet un overenn-bred (10 eur 30) é brehoneg é parréz Ploué. Souéhet e oé er person-braz, G. Jégo (ur béleg hag en-des disket brehoneg), d'en niver a dud deit d'en iliz : 500 bennag. Person koh parréz Ploué, er ch. Collet, e oé é overennein hag é predeg. Leùiné ér haloneu ha kan ged en oll.

LOVEDAN (Lanvaudan). Chetu ur barréz goh, gouarnet ged Sant-Maudan, hag e zo un tammig dizanaùet ér vro. Nen dé ket pell vraz doh Ploué. Ur person youank e zo de benn anehi, V. Hervio, ur brehonegour a Saint-Inan, ha vennet en-des gobér plijadur de dud é gornad ged un overenn brehoneg én é iliz, d'er 15 a viz du (9 eur 30). Lan barr e oé en iliz (400 ?) ; nitra souéhu, a pe houiér péken brehoneg éma chomet er hornad.

KISTINIG. Deit e oé en O.R.T.F. de Gistinig, d'en 29 a viz Du, aveid énrôlein peb sort traou é brehoneg é sâl er méri. 300 a dud e oé azé é kanal, é tislég sorbienne, é farsal, pé é cheleu é kreiz o flijadur.

Goudé en abadenn-sé, de 16 eur 30, éh oé bet kanet un overenn brehoneg én iliz parréz. A-houdé gwerso éh oé person Kistinig, P. Bellégo, é hortoz un overenn vrehoneg én é iliz, ha sur éma bet koutant é kleùed er gristenion é kanal kanenneu flour goudé boud sonet sonenneu guiù tro en anderù. 300 a dud e oé deit d'en overenn.

LOKRIST-HENBONT. Kouéhet e oé en noz ar Vreiz-Izél (18 eur 30), e pe zereué en overenn vrehoneg é Lokrist, d'er sul 6 a viz Kerzu. Ne oem ket éngorto de wéled kement a dud dirag on daou-lagad ! Nann, na ni, nag er person, nag é guré youank (e gomz brehoneg). « D'er sul de noz, e larent ind, ni or-bé 50 pé 60 a gristenion én overenn. Hiriù on-es tost de 400. » Ur bamm enta ! Gour-hemenne de dud Lokrist, ha de ré er hornad, aveid o han kaer hag o mouéhieu kriù.

'En ur guitad en iliz, deit ur plah youank de lared deom : « Komz e hran mé mad brehoneg ; mar karet, me yei d'ho harpein aveid ho overenneu. » Braù ! Dis, Breihadézig !

ROAZON : un overenn gwnénedeg. Ya, gwir é, kanet e zo bet un overenn gwénedeg é parréz en Oll-Sent é kër-benn Breiz, doh fin en hañv. Med, alas ! un overenn glaharuz e oé, rag ma oé overenn-hañv ur plah youank 20 vlé, Gwenn er Barz falhet ged en Ankeu é kreiz hé youankiz. Er banniél gwenn ha du e holé hé charké é iliz frank en Oll-Sent. Un nivér braz a dud e oé deit (700 ?) d'en intermant, én arben ma oé anaùet mad er gérent èl Breiziz kaloneg, hag en tad èl sourzien (medesinour) én un hospital a gér.

... Liéz a wéh on-es bet, me mamm ha mé, er blijadur de wéled Gwenn é tigouéh é Lokoal ged hé zud, berped leùn, karadeg, koant ha seven. N'hé gwéleem ket mui... Zoken a pe liden en overenn-intermant, n'hellen ket kredein éh oé marù, med hebkén morgousket ar hé gwélé a vokedeu gwenn.

Laram, éraog achiù, éma en D' er Barz hag é bried en-des bet er chonj de seùel ur genstrivadeg gwénedeg édan koun Loeiz Herrieu. Berped o-des maget istim ha karanté aveid rénour **Dihunamb.**

Mériadeg HERRIEU.

CONCOURS DE BRETON VANNETAIS CONCOURS D'HISTOIRE DE BRETAGNE

Juin 1971

Prix **"Souvenir de Loeiz Herrieu"** offert par le D^r Le Barz : 1000,00 F.

L'an dernier, 1000,00 F ont été distribués aux meilleurs élèves du Concours de vannetais auquel vingt écoles ont pris part. Cette année, il y aura deux concours différents :

A. — Le concours habituel de vannetais en deux séries :

- 1) les 10-12 ans ;
- 2) les 13-14 ans.

B. — En français, un concours d'histoire de Bretagne, également en deux séries.

Manuels :

« Le Breton par l'image » (vannetais) : 5,00 F. — « L'Histoire de ma Bretagne » (Caouissin) : 4,00 F. — « Histoire de la Bretagne ... » (P. Honoré) : 8,00 F.

Ecrire à Abbé M. Henrio, 56 - Locoal-Mendon, C.C.P. 16 17 66 - NANTES.

LETTRE DE POLOGNE

Lublin, d'an 22 a viz Here.

Va mignon Ker,

Vous êtes, peut-être, surpris de cette lettre, mais... ça ne fait rien !

Je voudrais vous demander quelque chose mais avant tout permettez-moi de me présenter. Va ano a zo Jerzy Wielunski. Me a zo poloniad. 30 oadet. J'habite à Lublin, je suis chimiste de profession.

Kalz plijadur am-eus o lenn "Bleun-Brug" ! Oui, oui ! J'ai reçu un numéro du "Bleun-Brug" d'un de mes correspondents. J'ai trouvé "Bleun-Brug" une revue extrêmement intéressante ! J'aimerais lire quelques autres numéros !

J'adore la langue française et je suis en train d'étudier la langue bretonne. Voilà pourquoi je vous écris ma lettre !

A mon avis, la correspondance c'est la meilleur méthode d'étude des langues étrangères. A vous dire la vérité, c'est grâce à un monsieur d'un pays francophone que je sais parler et écrire le français. Il m'a écrit beaucoup de lettres en français.

Ma langue maternelle est le polonais, mais je parle aussi le suédois, le néerlandais, le russe, l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol et je connais une vingtaine d'autres langues étrangères.

J'ai beaucoup d'amis dans tout le monde. Je correspond avec eux en leur langues maternelles.

Je m'intéresse beaucoup à la linguistique et avant tout, aux langues indo-européennes. Comme nous savons très bien, les langues celtiques font partie de la famille indo-européenne des langues.

Quant aux langues celtiques — c'est très difficile, mais c'est aussi passionnant ! Je sais un peu gallois, irlandais et écossais, mais pas trop manx et cornique...

J'ai mes correspondents en Irlande et Angleterre, qui m'aident à apprendre gallois, irlandais et écossais. Moi — j'écris en anglais et on m'écrit en ces trois langues. Je lis ces lettres et j'apprends la langue !

Assez simple, n'est-ce pas ?

* *

Oui, cher Monsieur ! vous avez touché JUSTE ! Moi, j'aimerais correspondre avec « den pe zen » de la belle Bretagne !

*Je connais le français assez bien * et c'est pourquoi je peux apprendre le breton / une langue ETRANGERE / à travers une autre langue étrangère / le français/. Du reste, le français, c'est tout comme le polonais ! Il n'est plus pour moi une langue « étrangère » !*

Ne pourriez-vous pas publier ma lettre dans votre revue, s.v.p. ? On pourrait connaître mieux votre beau pays, son peuple et ses traditions.

Ha bremañ skriva a ran deoh e brezoneg. Tammig e brezoneg... Me a zesk brezoneg. Me a soñj, ar yézou keltieg a zo dudiuz tre. Mes brezoneg a zo diéz tre ! Me a skriv deoh bremañ e galleg.

C'est bien possible que j'irai en France l'an prochain. Je serai heureux de pouvoir faire connaissance avec mes nouveaux amis français de la Bretagne !

Skriva a rit ? Eüruz e vin !!!

Je vous dis maintenant KENAVO !

Je vous adresse mon cordial salut et mes meilleures amitiés.

M. Jerzy WIELUNSKI, Chopina 4, Lubin, Pologne.

* Ça ne veut pas dire que j'écris sans fautes !...



Kan-Bale 'Vid Nedeles

sonet gand Yann Thomas euz Bolazec

Transcrit et harmonisé par R. Abjean

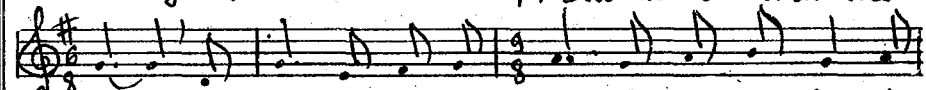
Texte breton : anonyme

Enregistré par Éliane PRONOST, sur un disque 45 t. "Noëls Bretons"

A. T. S. N° 1792 - 30, Rue Basse - Morlaix



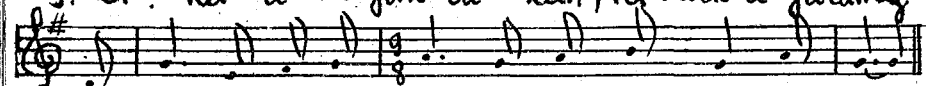
1. 3- kichen- Bethle'- em , eun t̃el a ze- ben -
2. Pa gler ar basto- red ; gand an t̃el ar mis
3. Hag int oll d'an dam- lin , tro- war dro d'ar Pa



1. Nas : " Se- tu neven- ti gaer , Kaenna zo bet bis
2. ter , pe- nas emañ ga- net O meste hag o throu
3. Vell o la- red o fe- denn hag o ka- na nou



1. Kraz ! di- hu- nit eme- zañ ha sa rit pas- to red
2. er , e le- zont o deñ- ved war ar roz da beuri
3. el ! Rei a re- font de- zañ ; rel merk a garantez



1. ga- net eo or Zal- ver , it d'ar fraou d'e we- led.
2. e vid mond' trezeg k̃er , rak tal d'hen a- do- ri.
3. peb hi- ni e bro zant , hervez o faou zan- teg.

